

# Gedinne nature

À la découverte du patrimoine naturel de Gedinne



Commune  
de Gedinne



RÉGION WALLONNE



**natagora**

*la nature avec vous*

**Editeur responsable :** Michaël Pontégnie

**Textes :** Michaël Pontégnie et Christian Xhardez avec la collaboration de Thierry Maréchal et Philippe Trigalet.

**Photo de couverture :** Christian Xhardez

**Photos :** Aurélien Audevard, Christophe Brunin, Fabian Constant, Frédéric Degrave, Antoine Derouaux, Rudi Dujardin, René Dumoulin, Charly Farinelle, Jules Fouarge, Erwan Glemarec, Pascal Hauteclair, Roland Libois, LIFE Moule perlière, Denis Parkinson, Jean-Marie Poncelet, Michaël Pontégnie, Claude Sottiaux, Stephen Vincke, Christian Xhardez.

**Impression :** Imprimerie Massoz à Alleur

**Remerciements :** L'équipe LIFE-Nature Croix-Scaille tient à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la conception et à la réalisation de ce guide. Elle exprime en outre ses plus vifs remerciements à la Commune de Gedinne et à tous ses employés, au Cantonnement de Beuraing (DNF), au DEMNA, aux collègues des autres projets LIFE et aux collègues de Natagora ainsi qu'aux propriétaires privés pour toutes les collaborations fructueuses développées durant ce projet.

Cet ouvrage a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'Union européenne (Unité LIFE), de la Région wallonne et de la Commune de Gedinne dans le cadre du programme LIFE-Nature « Actions pour les vallées et tourbières de Croix-Scaille » initié par Natagora.



Commune  
de Gedinne



RÉGION WALLONNE





## SOMMAIRE :

	Sommaire.....	1
<b>1</b>	Introduction .....	3
<b>2</b>	La commune de Gedinne .....	5
<b>2.1</b>	Présentation générale .....	5
<b>2.2</b>	Paysages et pratiques humaines au travers de l'Histoire à Gedinne (Thierry Maréchal ; Cercle d'études historiques de Gedinne) .....	7
<b>3</b>	La nature et sa protection .....	11
<b>3.1</b>	Les atteintes à l'environnement .....	11
<b>3.2</b>	Natura 2000 .....	13
<b>3.3</b>	Le projet LIFE-Nature Croix-Scaille .....	16
<b>3.4</b>	Les déboisements dans les fonds de vallées .....	18
<b>3.5</b>	L'or vert gedinnois .....	20
<b>3.6</b>	Natagora .....	22
<b>3.7</b>	Les réserves naturelles de Gedinne .....	23
<b>3.7.1</b>	Réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme .....	23
<b>3.7.2</b>	Réserve naturelle domaniale de l'Étang de Coubruy .....	25
<b>3.7.3</b>	Réserve naturelle de la Vallée de la Hulle .....	25
<b>3.7.4</b>	Réserve naturelle de Vis Prés .....	27
<b>3.7.5</b>	Réserve naturelle de Tibautière .....	28
<b>3.7.6</b>	Réserve naturelle du Ry de Bîves .....	30
<b>3.7.7</b>	Réserve naturelle de l'Étang de Boiron .....	30
<b>3.7.8</b>	Réserve naturelle de la Vallée de la Houille .....	32
<b>4</b>	Le patrimoine naturel .....	35
<b>4.1</b>	Quelques espèces .....	35
<b>4.1.1</b>	Les plantes .....	35
<b>4.1.2</b>	Les oiseaux .....	37
<b>4.1.3</b>	Les mammifères .....	40
<b>4.1.4</b>	Les insectes .....	42
<b>4.2</b>	Quelques habitats patrimoniaux .....	44
<b>4.2.1</b>	Les milieux tourbeux .....	44
<b>4.2.2</b>	Les milieux forestiers .....	45
<b>4.2.3</b>	Les milieux semi-naturels .....	46
<b>4.3</b>	Les promenades .....	47
<b>4.3.1</b>	La réserve naturelle de la Vallée de la Hulle .....	48
<b>4.3.2</b>	La chapelle Saint-Jean .....	51
<b>4.3.3</b>	Le monument Bruck .....	53
<b>4.3.4</b>	La Fange de l'Abîme .....	54
<b>4.3.5</b>	L'Hestrelle .....	57
<b>4.3.6</b>	D'eau et de racines .....	59
<b>4.3.7</b>	L'ange gardien .....	60
<b>4.3.8</b>	Chersi .....	63
	Lectures utiles	



# 1 INTRODUCTION

*Grand Franc-Bois, Tienne du Moulin, Bois Saint-Jean, Taille aux Trous, Virée de la Doucette, Fange de l'Abîme... Autant de lieux-dits dont les seuls noms évoquent l'histoire d'une région vivant depuis toujours avec, et surtout, au rythme de la Nature... Des hectares de forêts « mystérieuses » où l'on espère à tout moment croiser la route de Tendre Violette\* ou du Grand Rouge\*\*... Des hectares de forêts sombres comme l'eau des ruisseaux descendant le massif de la Croix-Scaille... Des hectares de forêts où quelquefois la botte s'enfoncé dans un sol gorgé de cette eau faisant heureusement aujourd'hui l'objet de toutes les attentions...*

*Gedinne, c'est entre autre cela...*

*Une Nature particulièrement préservée grâce aux actions conjointes et répétées de nombre d'acteurs de terrain : ouvriers forestiers communaux, agents du DNF, membres et responsables de Natagora, etc.*

*Mesdames et Messieurs, que les heures que vous avez décidé de passer à la découverte de notre belle commune vous soient agréables et profitables.*

*Merci de respecter la Nature... Ecoutez ce qu'elle a à vous dire...*

**Vincent Massinon**, Bourgmestre

\* Tendre Violette, Jean-Claude Servais

\*\* La Dernière Harde, Maurice Genevoix



**Vue aérienne de la Ferme Jacob**

## 2 LA COMMUNE DE GEDINNE

### 2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

De tout temps, il ne faisait pas bon se perdre dans les sombres et immenses forêts ardennaises, accidentées qui plus est et remplies de marécages malodorants qui engloutissaient les voyageurs imprudents. Ajoutez à cela les rigueurs climatiques et les ingrédients du cocktail sont réunis pour alimenter de nombreux contes et légendes où elfes, farfadets et autres nutons sont les êtres souvent inquiétants qui reflètent l'image maléfique que l'homme s'est forgé de la forêt. Mais quel est le vrai visage de ces forêts ardennaises et sont-elles vraiment si inhospitalières ? La Commune de Gedinne possède près de 400 kilomètres de sentiers balisés, véritable invitation à découvrir cette magnifique région.

Gedinne, petite commune rurale ardennaise située à l'extrême sud de la province de Namur, présente deux richesses naturelles inestimables : l'eau et la forêt. En effet, il s'agit d'une des communes les plus forestières de Belgique (65 % de son territoire est couvert de forêts) qui se trouve à la frontière franco-belge du côté oriental de la pointe de Givet. De par leur situation, les forêts gedinnoises font partie intégrante d'un des plus grands massifs forestiers d'un seul tenant d'Europe. Ce massif transfrontalier sert de refuge à une biodiversité forestière importante dont certains représentants sont fortement menacés.

L'Ardenne constitue une entité géographique et naturelle homogène de part et d'autre de la frontière franco-belge. Elle se caractérise par



une richesse naturelle remarquable en terme d'habitats forestiers et d'espèces emblématiques. L'Ardenne est un massif primaire dont les roches schisteuses et gréseuses ont été formées il y a plus de 350 millions d'années par accumulation de sédiments au fond d'un océan aujourd'hui disparu. Par la suite, entre 350 et 290 millions d'années, les roches se sont surélevées jusqu'à dépasser toutes les régions avoisinantes. Après cette période, l'érosion a repris le dessus pendant plus de 250 millions d'années jusqu'à raboter entièrement les roches au niveau de la mer. Il y a 25 millions d'années, l'Ardenne émerge pour la dernière fois pour nous donner les paysages que l'on connaît à l'heure actuelle. La Commune de Gedinne est internationalement connue des géologues par son étage géologique de référence, le Gedinmien qui est vieux de 390 millions d'années et qui est devenu depuis peu le Lochkovien. Sur la commune, on peut voir des affleurements des fameux « poudingues » qui sont des galets agglomérés par un ciment naturel.

Les deux cours d'eau principaux sillonnant la région sont la Hulle et la Houille (la première se jetant dans la seconde à la hauteur du pont de Felenne (promenade n° 21).

Au pied de la Tour du Millénaire, le massif de la Croix-Scaille, point culminant de la Province de Namur et cinquième haut plateau ardennais en altitude (après les Hautes-Fagnes, le plateau des Tailles, le plateau de Saint-Hubert et le plateau de Recogne), culmine à une altitude de 503 mètres. Cette partie de la forêt gedinnoise apparaît déjà sur une carte datant de 1614. Le nom de « Croix-Scaille » provient d'une croix de schiste, ou « croix d'escaille » en wallon, qui fut posée par les parents d'un homme occis à la croisée de deux chemins forestiers. Cette fameuse croix aurait été retrouvée dans une ruine et aurait été insérée en 1938 sur le fronton de l'actuelle Ferme Jacob (réhabilitée en gîte par la Commune).

Du type de roche, de l'altitude et de la situation géographique découlent des conditions relativement rigoureuses qui se traduisent par l'acidité des sols (pauvreté en sels minéraux), les rigueurs climatiques :

- pluviométrie atteignant 1400 mm/an sur le massif de la Croix-Scaille,
- étés plus frais qu'en plaine,
- hivers froids et prolongés qui durent en moyenne 1 à 2 mois de plus qu'en basse Belgique,
- risques accrus de gelées de septembre à juin, dans les vallées notamment.



**La Ferme Jacob sous une délicate couverture de neige**

## 2.2 PAYSAGES ET PRATIQUES HUMAINES AU TRAVERS DE L'HISTOIRE À GEDINNE

Thierry Maréchal ; Cercle d'études historiques de Gedinne

### Peuplement et milieu forestier

Des temps les plus reculés qui nous sont documentés par les sources archéologiques et les écrits, les traits communs qui caractérisent les paysages naturels dans l'entité de Gedinne sont la forêt et ses clairières, les milieux humides et les landes.

Les premières traces de la présence humaine à Gedinne se traduisent par l'existence de pierres dressées à proximité du Ban Notre-Dame. Plus récemment, les fouilles ont mis à jour des nécropoles remontant au Premier Age du Fer (vers -750/-600 dans nos régions – période dite de Hallstatt) aux lieux-dits Chevaudos, Fosse-aux-Morts, Golinduc, Les Roches, Coret et au Poteau de Morval constituant le groupe de la Houille.

Les rares descriptions laissées dans les écrits de César, Tacite et Strabon décrivent l'*Arduenna Sylva* comme une région couverte d'une immense forêt très dense et difficile d'accès.

La faible densité de population résidente et, de ce fait, l'absence de défrichements importants liée à un artisanat des métaux (grand consommateur de charbon de bois pour les bas fourneaux) répandant uniquement aux besoins locaux aura permis de conserver jusqu'à la période féodale une forêt spontanée compo-

sée d'une futaie d'âges multiples, mélangée d'essences diverses avec prédominance du hêtre et du chêne.

C'est aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, marqués par un accroissement de la population important, que les besoins en nouvelles terres cultivables engendrent d'importants défrichements et un morcellement de la forêt d'origine. Les meilleures terres sont exploitées, la forêt se maintient sur les sols les plus pauvres, de configuration inadaptée ou les plus éloignés des centres d'habitation. La pression accrue des droits d'usage individuels ou collectifs (droits en bois, de parcours, d'agriculture); des besoins pour l'industrie naissante (charbon de bois pour les forges) aggravent la détérioration du milieu forestier.

D'autres pratiques sont également responsables de dégâts considérables, par exemple l'écorçage des chênes pour les besoins des tanneries, le ramassage des fougères et du bois mort brûlés pour en recueillir les cendres qui, lessivées, fournissent la potasse utilisée par les tanneries, les verreries... et également comme engrais.

Nos paysages s'ouvrent donc de plus en plus et se composent d'un mélange de bois dégradés, de landes et de sarts<sup>1</sup>.

Le patrimoine forestier de la jeune Belgique est donc dévasté et ce n'est que vers 1847 (loi sur le défrichement des incultes) et 1854 (code forestier) qu'une prise de conscience de l'importance d'une bonne gestion du patrimoine forestier prend forme. A cela s'ajoute les besoins croissants en bois pour l'industrie minière qui amène le reboisement progressif des incultes. Ainsi 2 000 hectares sont replantés dans le canton de Gedinne dès 1859.

<sup>1</sup> Terre essartée, c'est-à-dire déboisée, puis débroussaillée et où la couche superficielle du sol était mise à feu avec la litière et les produits du débroussaillage avant mise en culture, de seigle principalement.

## Les métiers

Les métiers de nos régions sont influencés par les ressources naturelles directement accessibles, les besoins du quotidien dans une société aux traits largement autarciques et les pratiques agro-pastorales.

Outre une agriculture et un élevage de subsistance, le milieu naturel détermine :

- Les industries : scieries, moulins, tanneries, huileries...
- Les métiers : bûcherons, scieurs de long, débardeurs, écorceurs, gardes forestiers, sabotiers, charbonniers, fabricants de fagots, de balais, de cerceaux et de paniers, herdiers...

## Les pratiques agro-pastorales

Autour du village comportant église et habitations, se succédaient en zones concentriques les potagers et vergers, les cultures et prés, les landes et sarts parcourus par les troupeaux, les taillis essartés exploités pour le bois de chauffage où se pratiquait la culture sur brûlis et finalement les hautes futaies feuillues, réserve de chasse et de bois d'œuvre. Cette structuration paysagère concentrique était entaillée par les prés de fauche des fonds de vallée.

Le paysage était plus ouvert que de nos jours du fait que, sous l'Ancien régime, aucun champ ou pré ne pouvait être enclos afin de permettre l'usage de la vaine pâture et le droit de parcours, seule la terre tenant à l'habitation pouvait être emmurée.

La nécessité d'utiliser toutes les ressources disponibles avait aussi un impact direct sur les paysages par l'utilisation, entre autres, des prés de fauche en fond de vallée (et les techniques en découlant telle l'abîssage<sup>2</sup>), la présence de nombreuses carrières locales...

Certaines de ces pratiques et ces modes d'organisation ont perduré jusqu'il y a peu et marquent encore les paysages actuels pour qui sait les lire.

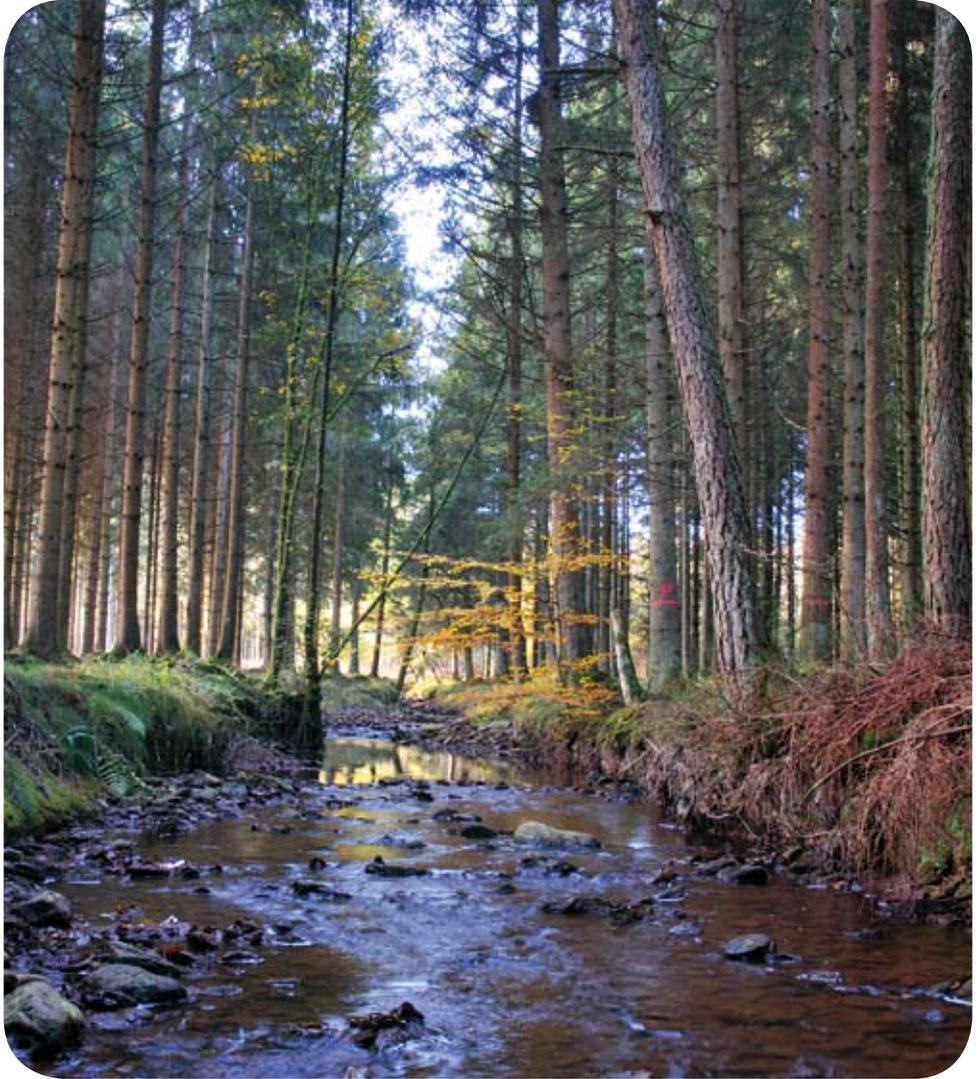
## Bonne découverte...



<sup>2</sup> « Rewez les prés » en patois consistait à remettre en état à la main les fossés d'irrigation à l'entrée de l'hiver afin d'inonder les prés toute la mauvaise saison. Outre un dépôt alluvionnaire qui fertilisait naturellement les parcelles, cela permettait d'accélérer la repousse d'une herbe bien verte et tendre au printemps.



**Pratique de l'écobuage qui consistait à brûler la couche superficielle du sol avec toute la litière et les branchages issus du défrichage. Cette pratique (ancien droit d'usage) précédait le semis de seigle et s'avérait fort néfaste à la qualité du sol.**



# 3 LA NATURE ET SA PROTECTION

## 3.1 LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Pollutions, destructions d'habitats naturels, intensification de l'agriculture, surfréquentation des rares milieux encore préservés, urbanisation galopante... De nombreuses menaces pèsent sur notre environnement immédiat. Aujourd'hui, entre 30 et 70 % des plantes et animaux ont disparu ou sont menacés en Région Wallonne. Du fait de son caractère rural et de sa situation, la Commune de Gedinne est heureusement encore relativement bien préservée.

Suite à l'intensification des pratiques agricoles qui s'est amplifiée après la seconde guerre mondiale, de nombreux milieux naturels typiques de nos campagnes ardennaises ont disparu. L'arrachage des haies et les cultures monospécifiques abondamment pulvérisées de produits chimiques en tous genres sont les aspects les plus visibles de ces destructions. A côté de ceux-ci, d'autres, plus insidieux, dégradent la nature à plus long terme comme l'amendement des parcelles agricoles responsable de l'eutrophisation des sols et des cours d'eau et de la pollution des nappes phréatiques. Globalement, il en résulte une banalisation de notre environnement qui ne se limite plus qu'à quelques espèces communes et favorisées (in)directement par l'Homme.

En 1847, suite au vote de la loi sur le défrichement des terres incultes (au lendemain d'une famine, obligation de valoriser tous les

terrains abandonnés sous peine d'expropriation par l'Etat), ces terrains ont commencé à être enrésinés et ce afin de les valoriser... Par la suite, juste après la seconde guerre mondiale, c'est l'avènement des engins agricoles qui a sonné le glas des prairies humides des fonds de vallée habituellement fauchées manuellement. Les tracteurs se sont en effet très vite révélés inadaptés à la gestion de ces terrains humides, souvent difficilement accessibles, en pente et fortement morcelés. Pourquoi s'esquinter encore à faucher ces fonds de vallée humides morcelés et difficiles d'accès ??? De là, le choix fut relativement simple : abandon ou plantations résineuses impliquant une moindre récurrence des travaux et permettant une valorisation. Essence rustique bien adaptée au climat de par son origine montagnarde, l'épicéa va connaître alors une expansion fulgurante. Gravissant rapidement les marches du podium, il obtient le titre envieux de première essence wallonne, tant en terme de surface que de volume de bois commercialisé, dépassant même de loin la production totale en bois feuillus, toutes essences confondues... Évidemment, une modification des milieux semi-naturels d'une telle ampleur ne s'est pas faite sans conséquence. Elle a notamment conduit à la disparition de nombreuses espèces animales et végétales dont la loutre, la moule perlière, le petit rhinolophe, l'engoulevent d'Europe, de nombreuses orchidées et l'arnica, quelques-uns des exemples les plus représentatifs dans la région.

En définitive, sur environ 150 ans, la superficie forestière wallonne a été doublée. Bonne nou-

velle en apparence, il s'avère que ce doublement n'a été obtenu qu'avec l'épicéa (résineux exotique rustique provenant des montagnes d'Europe) au détriment des landes, tourbières, mais, également, de forêts feuillues. Aussi, bien qu'ayant contribué à sortir de la pauvreté nombre de communes et d'ardennais, cette vague d'enrésinement massif a eu malheureusement pour conséquence un appauvrissement très net de la biodiversité locale. Du fait de l'introduction récente de ces résineux exotiques en Ardenne, il apparaît que très peu d'espèces animales et végétales indigènes sont adaptées pour survivre dans les peuplements mono-spécifiques souvent très denses.

Ce type de sylviculture ne pose généralement pas trop de problèmes sur les terrains secs et bien exposés, mais sur les terrains humides, les bénéfices recueillis par ces plantations sont plus aléatoires et souvent dérisoires en comparaison des dégâts qu'elles occasionnent à la nature. En effet, la plantation de résineux en bordure de cours d'eau et en zones alluviales ou tourbeuses entraîne plusieurs conséquences néfastes. La libération de particules fines asphyxie les êtres vivants et colmate les gravières indispensables à la reproduction de nombreux poissons.

Du fait de son enracinement traçant (racines qui s'enfoncent peu dans le sol), l'épicéa tient très mal sur des sols gorgés d'eau et lors des tempêtes, de nombreux peuplements se retrouvent au sol en quelques heures (chablis). De plus, contrairement à l'aulne, l'épicéa stabilise très mal les berges des cours d'eau et il est responsable d'une érosion accrue de celles-ci.

La libération de particules fines asphyxie les êtres vivants et colmate les gravières indispensables à la reproduction de nombreux poissons.

En se décomposant, les aiguilles acidifient les sols et les eaux de surface ce qui entraîne une libération accrue d'aluminium (élément toxique), sans compter la décharge en nitrates qui

accompagne la pratique généralisée des mises à blanc et qui est responsable d'une eutrophisation temporaire des cours d'eau. Les arbres, dont les branches surplombent le cours d'eau, empêchent les rayons du soleil de l'atteindre et, de ce fait, limitent la vitesse de réchauffement et la photosynthèse au sein de celui-ci, et donc sa productivité. Cette conséquence, bien que pouvant paraître anodine, peut considérablement perturber le cycle de vie de nombreuses espèces. La moule perlière en est l'exemple le plus parlant vu qu'elle a besoin, pour se reproduire, d'une eau à 18°C, température que bon nombre de cours d'eau n'atteignent plus, même au cœur de l'été. En outre, l'ombrage, d'autant plus important que le peuplement est moins éclairci, limite fortement le développement et la diversité de la végétation en sous-bois avec pour conséquence une érosion accrue des sols et des berges lors des crues.

Finalement, les dégâts aux sols lors des exploitations (orniérage, tassement et envahissement des coupes par le jonc épars) sont loin d'être rares dans les peuplements d'épicéas.

Il est important de noter qu'une grande part de ces conséquences est à attribuer au



mode de sylviculture de l'épicéa (monoculture, faibles écartements, coupes à blanc) plutôt qu'aux propriétés intrinsèques de cette essence.

Depuis de nombreuses années, la Région wallonne a pris conscience des problèmes que peut engendrer la plantation de résineux dans les milieux humides. C'est pour cette raison que depuis 1968 il est interdit de planter des résineux à moins de six mètres des cours d'eau. Depuis 2008, cette distance est passée à douze mètres (voire à 25 m sur sols alluviaux) en terrains publics en 2008 et en terrains privés au sein d'un site repris dans le réseau Natura 2000. Depuis cette même année, il est interdit de laisser se développer ceux-ci et d'entretenir ou de créer des drains sur des terrains tourbeux et humides.

Voici brossé le cadre qui a conduit Natagora et la Commune de Gedinne à développer un projet LIFE-Nature intitulé « Actions pour les vallées et tourbières de Croix Scaille » s'attaquant principalement à la problématique de l'enrésinement et l'assèchement des zones humides.

### 3.2 NATURA 2000

Afin de diminuer la perte de biodiversité que l'on observe depuis de nombreuses années, la Commission européenne a mis en place différents programmes dont celui du réseau Natura 2000.

Natura 2000 a pour but de mettre en place, à l'échelle européenne, un réseau représentatif d'habitats et d'espèces protégées qui constituent le fleuron des richesses naturelles de notre continent. En Wallonie, ces terrains qui totalisent 220.000 hectares sont dévolus à la biodiversité et maintiennent les activités socio-économiques. Il n'a donc pas vocation à créer des sanctuaires naturels dans lesquels les activités humaines seraient systématiquement



Anciens prés abandonnés



interdites. D'ailleurs, de nombreux sites intéressants pour la biodiversité sont maintenus en état par les habitants locaux, comme les prairies de fauche. Jusqu'à présent, la majorité des travaux de restauration de milieux naturels dégradés sont mis en œuvre par les projets LIFE-Nature.

Avec un peu plus de 5.000 hectares concernés par ce réseau, il ne fait aucun doute que la commune de Gedinne (dont la superficie totale est de 15.156 hectares) héberge encore un riche patrimoine naturel que nous espérons vous aider à découvrir à l'aide de ce guide. Gedinne est ainsi concernée par sept sites Natura 2000 allant de 0,34 à plus de 1.500

hectares. Etant une des communes les plus forestières de Belgique, il n'est pas surprenant de constater que la majorité de ces terrains se trouvent en milieu forestier. Les habitats naturels représentés sont, par exemple, la hêtraie à luzule blanchâtre, la boulaie tourbeuse, les tourbières, les landes, les mégaphorbiaies... dans lesquels vivent les espèces emblématiques suivantes :

- pour les oiseaux : le martin pêcheur d'Europe, l'engoulevent d'Europe, la pie-grièche grise, la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre, la cigogne noire, le faucon hobereau, la gélinotte des bois, le tétras lyre, le pic noir, le pic mar, le pic cendré, et la bondrée apivore ;
- pour les mammifères : la loutre ;
- pour les poissons : la petite lamproie et le chabot ;
- pour les mollusques : la moule perlière ;
- pour les papillons : le cuivré de la bistorte ;
- pour les végétaux : le Dicrane vert (mousse) ;

Ces espèces sont, pour la plupart, des espèces dites « parapluies ». Il s'agit d'espèces, le plus souvent emblématiques, qui possèdent un domaine vital suffisamment étendu de telle sorte que leur protection permette l'épanouissement du cortège d'espèces typiques de leur habitat. En conséquence, toute action de restauration d'habitat favorable à une espèce « parapluie » est bénéfique à de nombreuses autres espèces souvent plus discrètes.

Les quatre plus importants sites Natura 2000 à Gedinne sont les suivants (les trois premiers ont été concernés par le programme LIFE-Nature Croix Scaille) :

- La Vallée de la Hulle (env. 1.510 ha) ;
- Le Bassin de la Houille en aval de Gedinne (env. 1.490 ha sur le territoire de la commune, le reste sur celle de Beauraing) ;
- Le Bassin de la Houille en amont de Gedinne (env. 1430 ha) ;
- La Vallée du ruisseau de Saint-Jean (env. 450 ha).



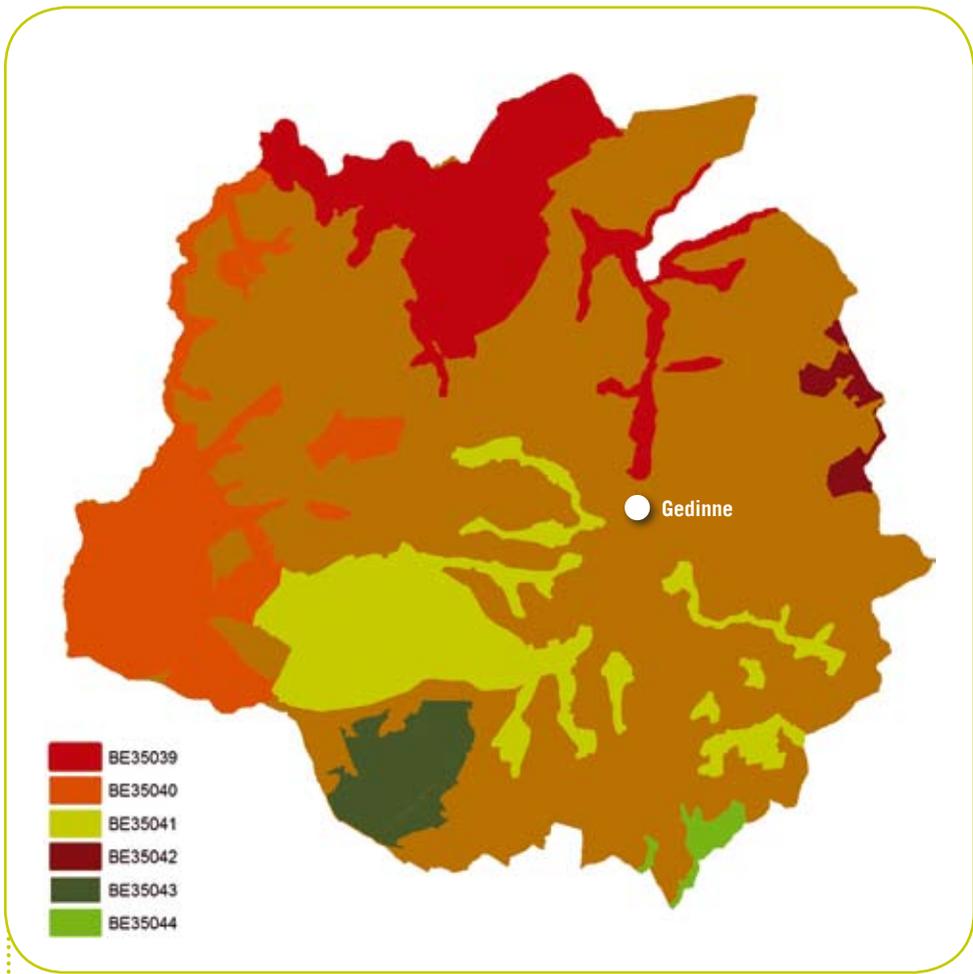
**Martin pêcheur d'Europe**



**Loutre**



**Cuivré de la bistorte**



Sites Natura 2000 de Gedinne

### 3.3 LE PROJET LIFE-NATURE CROIX-SCAILLE

Le programme européen LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) a pour objectif de financer des projets en faveur de la nature et de l'environnement en Europe.

Début 2006, le projet LIFE-Nature « Actions pour les vallées et tourbières de Croix-Scaille » débutait sur le territoire de la commune de Gedinne. Ce projet, cofinancé par la Commission européenne et la Région wallonne pour un montant total de 2.116.700 euros, visait à protéger et restaurer les rares milieux tourbeux subsistants sur le massif de la Croix-Scaille de même que les fonds alluviaux le long de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents. Mis en œuvre par Natagora (association de protection de la nature) et la Commune de Gedinne, en collaboration avec la Région wallonne, ce projet a apporté un sérieux coup de pouce à la protection de nombreuses espèces animales et végétales typiques de la région.

Durant 4 ans (2006-2009), l'équipe engagée dans le cadre du projet s'est attelée à convaincre de multiples propriétaires (près d'un millier de propriétaires privés concernés) de s'engager dans la restauration et la protection durable de parcelles de haut intérêt écologique. La réouverture de milieux tourbeux et alluviaux par la coupe de résineux est ainsi progressivement réalisée sur une surface d'environ 165 hectares. Dans la foulée, ces travaux conduisent à un développement sensible du réseau communal de réserves naturelles.

Mais la coupe des résineux est loin de constituer une fin en soi. Afin de favoriser et d'accélérer la restauration des milieux semi-naturels, de nombreux travaux sont entrepris : andainage des résanements d'exploitation et fraissage des souches sont ainsi réalisés sur de vastes étendues. Ceci en vue d'obtenir une surface impeccable pour le fauchage, d'aérer le sol et de remonter la « banque de graines » près de la surface sur un lit de germination devenu optimal. L'épandage de foin issu de prairies diversifiées et en bon état de conservation est également mis en œuvre par endroits afin de renouveler la banque de graines présente dans le sol.



Avant



Pendant



Pendant

Le fauchage n'est pas la seule option de gestion retenue puisqu'une partie des anciennes coupes résineuses passera en pâturage extensif à l'aide de bovins rustiques, diversifiant par là les habitats de type prairiaux. En outre, près de 150 anciens drains sont bouchés afin de restaurer, autant que faire se peut, un régime hydrique plus naturel et afin de favoriser les zones humides. Libellules, batraciens et autres plantes aquatiques ne sont d'ailleurs pas en reste grâce aux 100 mares creusées. Finalement, une quinzaine d'hectares sont traités par étrépage-raclage, permettant le rajeunissement de landes tourbeuses ou leur restauration au départ de surfaces envahies par les semis d'épicéa, bouleaux ou par les touradons de molinie.

En plus de son intérêt premier pour la biodiversité, ce projet aura diverses retombées positives pour la région :

- Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux de surface ;
- Amélioration des aspects paysagers des fonds de vallées et du massif de la Croix-Scaille ;
- Augmentation du potentiel d'accueil du gi-

bier et donc diminution des dégâts engendrés par une surpopulation de ceux-ci ;

- Amélioration de la qualité de vie des poissons.

Telle la fameuse Croix d'Escaille oubliée, puis retrouvée au fond des bois pour être finalement remise en valeur sur la Ferme Jacob, la Nature renaît sur le massif !!!

**Pour plus d'informations :**

**[WWW.LIFE-CROIXSCAILLE.EU](http://WWW.LIFE-CROIXSCAILLE.EU)**



**Pendant**



**Pendant**



**Après**

### 3.4 LES DÉBOISEMENTS DANS LES FONDS DE VALLÉE

Lors de vos promenades, vous pourrez constater qu'une grande partie des terrains privés se trouvant dans les fonds de vallée ont été déboisés afin de recréer des espaces naturels protégés.

Comme détaillé au point 3.1., le paysage ardennais a été profondément modifié sur les 50 dernières années. De forêts jusqu'alors essentiellement feuillues et de fonds de vallée fauchés (comme l'attestent les anciennes cartes), nous allons passer à des forêts principalement plantées de résineux. Or, la plantation à grande échelle de résineux a mis en danger de nombreux habitats naturels comme les landes humides et sèches, les prairies humides le long des cours d'eau et les marais, avec toutes les espèces qui y sont inféodées.

Avant la disparition des prés de fauche se trouvant le long des cours d'eau, ces parcelles étaient très riches en espèces de plantes, papillons et oiseaux aujourd'hui menacées. De plus, les fonds de vallées constituaient la base d'un splendide réseau écologique emprunté par les espèces animales lors de leurs déplacements entre zones noyaux. De ce fait, les différentes populations de ces espèces étaient génétiquement reliées les unes aux autres. En effet, un site où une population était décimée pour l'une ou l'autre raison (maladie, rigueur climatique, destruction humaine, crue dévastatrice...) avait plus de chance d'être recolonisé par les individus provenant des sites voisins.

En restaurant les techniques de gestion employées il y a plus d'un demi-siècle le long des cours d'eau ardennais et en y apportant les connaissances et techniques actuelles, notre objectif est de constituer des havres de nature et des corridors écologiques. Un maximum d'espèces autrefois plus abondantes et au

bord de l'extinction pour certaines, pourront se développer afin de sauver ce qu'il nous reste de biodiversité.

De manière presque surprenante, les différents terrains gyrobroyés sont redevenus tout verts après quelques mois. Précisons qu'aucun semis n'a été réalisé dans les fonds de vallée. La végétation prairiale y est donc revenue naturellement essentiellement sur la base de la « banque de graines » encore présente dans le sol. En effet, suite à l'occupation du sol par une prairie ou une lande par exemple, les graines de nombreuses espèces comme la callune (une espèce de bruyère) peuvent survivre dans les couches superficielles du sol durant des décennies en dormance jusqu'au moment où les conditions du milieu sont de nouveau propices à leur épanouissement, c'est-à-dire, par exemple, suite à la coupe des résineux. Les travaux de nettoyage des coupes résineuses et de fraissage de la couche superficielle du sol permettent donc de « récupérer » tout ou partie de la flore présente sur ces parcelles avant la plantation des résineux. Si besoin uniquement, l'épandage de foin de parcelles diversifiées ou le semis de graines spécifiques peut donner le coup de pouce nécessaire à la nature afin de recréer des prairies de fauche diversifiées. En outre, le fraissage des souches permet de récupérer des surfaces optimales en vue de leur fauchage d'entretien à l'avenir.



**Parcelle en cours de fraisage afin de permettre une gestion par fauchage**

### 3.5 L'OR VERT GEDINNOIS !

Philippe Trigalet

La forêt de Gedinne, c'est ± 10000 ha de bois, répartis entre propriétaires privés (± 3500 ha) et propriétaires publics pour ± 6500 ha (commune, fabriques d'église, Région wallonne...). En forêt publique, la moitié du territoire est composée de peuplements feuillus et l'autre moitié de résineux. L'entièreté des forêts gedinnoises se trouve sur le territoire géologique de l'Ardenne, de 185 m d'altitude pour l'aval de la Vallée de la Houille, à 503 m pour le sommet du Plateau de la Croix-Scaille. Deux rivières principales sillonnent ce plateau ardennais : la Houille et son affluent la Hulle. Ces eaux se jettent dans la Meuse à Givet.

Décrire la forêt de Gedinne, c'est se référer à l'histoire de cette région ardennaise.

Par le passé, l'économie locale était principalement autarcique. La population devait vivre sur le « pays » ; or les sols y étaient assez maigres et ingrats. C'est donc naturellement que la population s'est tournée vers la forêt pour y rechercher ses compléments alimentaires et énergétiques.

La forêt produisait le bois de chauffe, de construction, d'agriculture (piquets, perches), les manches d'outils. Après la coupe du taillis sur une parcelle (jusqu'à tous les 24 ans), les habitants pratiquaient une à deux cultures de seigle après avoir brûlé les rémanents (branches, herbes, mousses). La forêt produisait aussi du charbon de bois pour les bas-fourneaux, par carbonisation de bûches sur des aires à faulde. De nombreuses mines et carrières étaient ouvertes en forêt. Cette forêt produisait la litière du bétail : fougères, genêts, bruyères. Elle produisait une partie de l'alimentation des troupeaux par pacage (ou paisson). La glandée et la faînée assuraient une partie de l'alimentation des porcs. La récolte des écorces à tan (chêne) permettait le tannage des peaux. La chasse, la tenderie (grives, gélinottes) et la cueillette (champignons, mûres, myrtilles, framboises, noisettes) agré-



Hêtraie

mentaient le maigre quotidien des habitants. Les cours d'eau et les étangs fournissaient truites, vairons, grenouilles et écrevisses.

La pression humaine sur la forêt était donc énorme ; si bien que, déjà au temps des archiducs Albert et Isabelle (période autrichienne), le droit de parcourir la forêt avait été réglé par un « aménagement » de celle-ci, en une série de coupes numérotées qui interdisait l'exploitation en dehors de l'année prévue normalement pour cette coupe. En compensation, la population a fait valoir ce qui fut appelé ses « droits d'usage » décrits ci-avant : pacage, panage, glandée, faînée, bois de feu (affouage) et de construction, essartage, écobuage... Certains de ces droits existent encore dans des entités voisines : Sugny, Haut-Fays...

Tous ces droits d'usage appauvrirent la forêt par exportation, vers les villages et les zones agricoles, des sels minéraux et matières organiques qui y étaient puisés et transportés sous forme de bois ou de végétaux divers.

En 1854, la jeune Belgique promulgua son « Code forestier », loi forestière calquée sur le droit français. Il s'agissait de restaurer la forêt, de reboiser les terrains qui, au fil du temps, s'étaient transformés en landes et friches improductives. Le Code forestier prévoyait la création d'une ad-

ministration forestière, les Eaux et Forêts, chargée de surveiller son application au plus profond des bois. Ce Code était très restrictif et les peines encourues étaient lourdes (par ex. : emprisonnement obligatoire pour l'arrachage d'un plant). Les forestiers jouissaient de droits jugés exorbitants à notre époque : visites domiciliaires, saisies, réquisitions... Outre l'aspect répressif, la restauration de la forêt fut rendue possible par l'arrivée des engrais en agriculture et du charbon pour l'énergie.

A Gedinne, ce fut le début des plantations résineuses, notamment sur les terrains les plus ingrats et les plus éloignés des villages comme le plateau de la Croix-Scaille. Les taillis sont petit à petit transformés en futaie à partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Les perches les plus belles sont préservées (elles sont identifiées par le forestier par un coup de griffe sur l'écorce). Ces perches intégralement protégées continuent leur croissance. L'objectif est de produire de plus gros bois aptes à de plus nombreux usages, principalement du bois de construction, bois de traverse pour les chemins de fer et des étauçons pour les mines.

Dans les années d'après guerre (39-45), le pétrole détrône à son tour le charbon. La population migre vers les villes et leurs nombreux emplois. Les taillis vieillissent, le bois grossit et ne trouve plus que difficilement acquéreur. C'est alors que, dans les années 60-70, l'Europe lance un programme d'enrésinement massif dans certaines zones défavorisées. C'est le programme « FEOGA ». Ce programme est suivi d'une politique de subvention par la Région wallonne jusqu'en 2008.

La forêt actuelle est très productive, elle fournit plus du tiers des revenus de la commune. Après la fusion des communes, sous l'impulsion de certains bourgmestres, la forêt s'est tournée vers l'accueil du public : de nombreuses promenades ont été balisées, des aires d'accueil installées, le site de la Croix-Scaille a été mis en valeur. Grâce au prix dérisoire de l'énergie, les transports de la ressource bois sont valorisés : la Chine achète massivement nos hêtres pour son mobilier, nos pins s'en vont en Indonésie pour

être utilisés dans la reconstruction des villages de pêcheurs victimes du Tsunami.

En 2008, la promulgation du nouveau Code forestier donne de nouvelles orientations à la forêt. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et du recul de la biodiversité, la forêt se voit confier au travers de sa gestion les rôles suivants : l'amélioration des fonctions de protection du sol, de l'eau, le maintien d'une production économique durable contribuant au stockage du carbone, le maintien de la santé des écosystèmes forestiers et l'amélioration de la biodiversité. Gedinne va, dès maintenant, devoir décliner ce rôle dans sa gestion forestière.

La volonté de l'administration est de promouvoir une forêt mélangée (en essences tant feuillues que résineuses) et d'âges multiples. Le type de gestion qui correspond le mieux à cet objectif est le passage de la gestion en futaie régulière à la futaie irrégulière. La gestion « régulière » imite l'agriculture. On plante, soigne et récolte l'ensemble des arbres du même âge au même moment pour terminer par une mise à blanc (coupe de l'ensemble des arbres avant nettoyage de la coupe en vue d'une nouvelle plantation). C'est, par exemple, le cas des pessières (plantation d'épicéas) monospécifiques à courte révolution (60-70 ans). La gestion « irrégulière », quant à elle, imite la nature (semis naturels), elle demande moins d'investissements financiers (trop coûteux vu le contexte de cherté de la main d'œuvre dans nos contrées). Au niveau de la filière bois, l'objectif sera de fournir de très gros bois de très haute qualité et donc d'un prix unitaire élevé. Le rôle et l'attrait touristique joué par la forêt peuvent encore être améliorés à Gedinne. Il en va de même pour le rôle de « château d'eau » que constituent les zones forestières haut perchées comme le massif du Plateau de la Croix-Scaille.

Si nous avons vu que la forêt actuelle s'est formée sur plus d'un siècle, il est évident que le passage à la forêt irrégulière ne se fera pas en une décennie, il s'agit d'abord d'inculquer ces nouvelles valeurs aux gestionnaires et aux propriétaires forestiers.

### 3.6 NATAGORA

Issue du rapprochement entre deux associations de protection de la nature, Aves et Réserves Naturelles RNOB, Natagora a comme objectif d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de reconstituer peu à peu un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

Active sur l'entièreté de la Wallonie, cette association organise des centaines d'activités visant à faire découvrir la nature, gère environ 4.000 hectares de réserves naturelles et s'implique dans de nombreux projets visant à favoriser au maximum les intérêts de notre environnement, et de ce fait, le nôtre.

Sur le territoire de la Commune de Gedinne, Natagora est active depuis le début des années '90 et gère à ce jour plus de 150 hectares de réserves naturelles le long de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents. Elles sont notamment gérées par des bénévoles qui acceptent de donner un peu de leur temps pour la protection de la nature. Si vous désirez contribuer à la sauvegarde de la nature de notre région, vous pouvez téléphoner au 081/830 570 ou visiter le site [www.natagora.be](http://www.natagora.be).

Partie intégrante de la Régionale Natagora « Lesse & Houille » (regroupement de bénévoles habitant les communes de Bièvre, Daverdisse, Gedinne et Paliseul), la commune de Gedinne a la chance d'avoir un groupe local particulièrement actif qui organise de nombreuses activités visant à vous faire découvrir les richesses naturelles de la région.



### 3.7 LES RÉSERVES NATURELLES DE GEDINNE

Gedinne est une commune rurale qui a su préserver ses richesses naturelles. Il n'est dès lors pas surprenant qu'un pourcentage non négligeable de son territoire soit mis sous statut de réserve naturelle. Dépassant 250 hectares (1,6 % de son territoire), les 8 réserves naturelles sont gérées par la Commune de Gedinne (87 ha de landes et tourbières sur le massif de la Croix-Scaille), la Région wallonne (10 ha de réserves naturelles domaniales : Etang de Coubry et Fange de l'Abîme) et par l'asbl Natagora (150 ha de réserves naturelles privées se trouvant le long de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents).

#### 3.7.1 Réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme

Créée en 1985 (signature d'un bail emphytéotique entre la Commune de Gedinne et la Région wallonne), la réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme est une des rares tourbières de pente encore existantes en Wallonie.

Vestige du passé, elle atteste la présence de zones tourbeuses avant l'assèchement du massif dans le but d'y planter des épicéas il y a plus d'un siècle. Cet habitat se caractérise par son acidité, son humidité extrême, ainsi que des rigueurs climatiques dues à l'altitude d'environ 500 m. Durant des années, elle fut un des derniers refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales devenues rares dans la région comme les deux espèces de linaigrettes, la bruyère quaternée et la canneberge.

L'espèce végétale la plus remarquable de la réserve est sans nul doute l'osmonde royale (grande fougère inféodée aux milieux marécageux que l'on peut admirer au bord du caillebotis). Lors de sa création, cette réserve

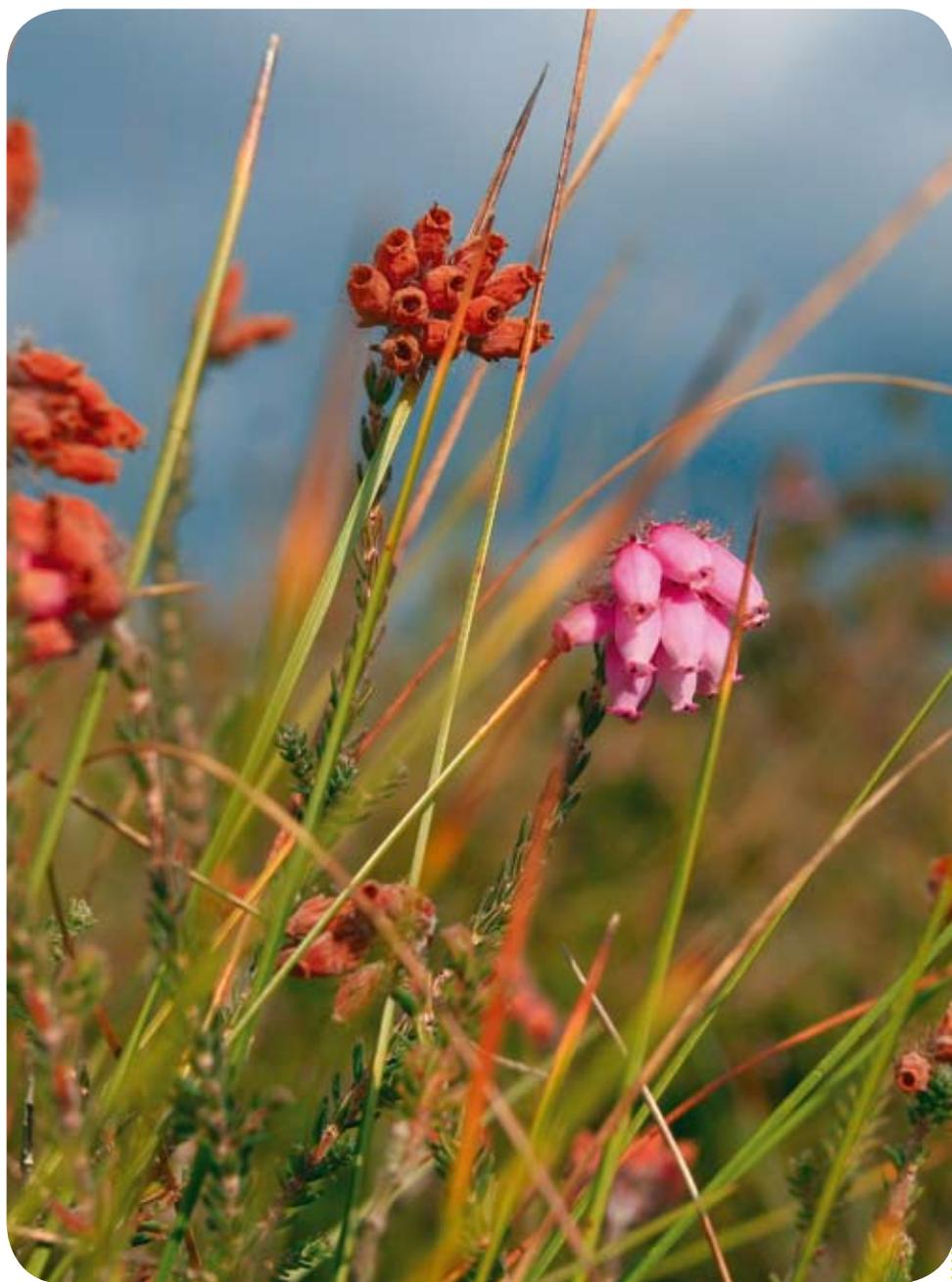
naturelle abritait un cortège d'espèces végétales liées aux milieux tourbeux assez remarquables. On y trouvait le droséra à feuilles rondes (petite plante carnivore des tourbières), l'orchis des sphaignes et l'orchis tacheté qui ont depuis lors malheureusement disparu.

A proximité de cette réserve, on trouve la seule population de piment royal de Wallonie. Ce petit arbuste aromatique pousse dans les marais, les bois tourbeux et en bordure de mares.

La faune de la réserve est tout aussi intéressante. On peut y observer le tarier pâtre, la pie-grièche grise, la vipère péliade (ce serpent affectionne aussi bien les lieux secs et bien ensoleillés que les zones humides où elle se nourrit aux dépens de rongeurs, grenouilles, lézards...) et la leucorrhine douteuse (une libellule relativement rare).



**Parcelle en cours de fraisage en vue de « rajeunir » l'habitat tourbière**



**Lande humide avec bruyère quaternée en fleur**



L'étang de Coubray avec le « cigare »  
de la massette en avant-plan



*Sympetrum sanguin* prenant un bain  
de soleil

Vous pouvez découvrir cette réserve naturelle lorsque vous emprunterez la promenade n° 41 « Fange de l'Abîme ».

### 3.7.2 Réserve naturelle domaniale de l'Étang de Coubray

L'Étang de Coubray a été acquis par la Région wallonne il y a quelques années dans le but de l'ériger en réserve naturelle domaniale.

De nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques relativement rares dans la région s'y arrêtent lors de leurs migrations ou viennent y passer l'hiver comme la grande aigrette, le harle bièvre, la bécassine des marais et le balbuzard pêcheur. Depuis quelques années, le castor y a élu domicile et le grèbe huppé y niche chaque année. De nombreuses libellules y ont déjà été observées dont certaines sont relativement peu communes. Cependant, la trop forte population de poissons de l'étang diminue progressivement son intérêt.

Sur ses berges, on peut trouver un bas-marais en tapis flottant, des plages à sphaignes, une saulaie marécageuse ainsi que des prairies humides moyennement fertilisées.

Vous pouvez découvrir ce magnifique étang sauvage en empruntant la promenade n° 47 « L'ange gardien ».

### 3.7.3 Réserve naturelle de la vallée de la Hulle

Initiée durant les années '90, la réserve naturelle de la Vallée de la Hulle comprend la majorité des terrains se trouvant le long de la Hulle et de ses principaux affluents.

Juste mélange entre la protection des habitats forestiers et agricoles extensifs, cette réserve naturelle de près de 70 ha permet de protéger de nombreuses espèces tant animales que vé-



L'aulnaie le long de la Hulle à la hauteur de Pré à l'eau



Piéride de la  
moutarde



Chenille de machaon



Comaret



Robert-le-diable



**Platanthère des montagnes**



**Chenille**

gétales liées aux forêts feuillues, aux prairies fauchées, aux cours d'eau et aux plans d'eau comme la cigogne noire, le genêt des anglais, les libellules et les papillons.

Comprenant quelques rares milieux tourbeux, on peut encore y observer des espèces devenues excessivement rares dans les fonds de vallées comme la linaigrette vaginée, la linaigrette à feuilles étroites et le genévrier commun.

Avec près de 40 espèces de papillons diurnes recensées, elle se classe dans les réserves naturelles ardennaises parmi les plus intéressantes pour la protection de ceux-ci.

L'équipe du projet LIFE-Nature Croix-Scaille a fait creuser de nombreux plans d'eau pour le plus grand bien des nombreuses espèces de batraciens et de libellules qui peuvent dès à présent s'y reproduire en toute quiétude.

Vous pouvez découvrir la partie amont de cette réserve naturelle en prenant la promenade n° 40 « La Croix de l'Escaille ». La partie aval est visible lorsque vous empruntez la promenade n° 21 « L'Hestrelle ».

### **3.7.4 Réserve naturelle de Vis Prés**

Se trouvant à proximité immédiate de la future réserve naturelle domaniale de l'Etang de Coubray, elle la complète admirablement en protégeant les milieux agricoles.

Constituée de plusieurs blocs totalisant 14 hectares, on y préserve bon nombre d'habitats naturels typiques des zones ouvertes comme la nardaie (pelouse maigre et extensive caractérisée par la présence d'une graminée appelée le « nard raide » qui ne supporte pas l'amendement) et les prés de fauche secs ou humides.

Petit papillon très rare au niveau européen, le cuivré de la bistorte a été observé sur une des premières parcelles mises en réserve naturel-

le. Il y côtoie bon nombre de passereaux qui virulent dans les haies avoisinantes.

Une parcelle de cette réserve naturelle se trouve le long de la nationale N952 reliant Rienne à Willerzie. La promenade n° 47 « L'ange gardien » passe non loin des parcelles mises en réserve.

### 3.7.5 Réserve naturelle de Tibautiène

Le lieu-dit « Tibautiène » situé à Louette-Saint-Pierre trouverait son origine dans une scierie hydraulique construite vers 1798 par François Thibaut d'où dériverait la dénomination « Tienne de Thibaut ». Avec un peu plus de 10 hectares le long du Ruisseau de Burhé, la réserve naturelle de Tibautiène (13 ha) allie admirablement la protection des habitats forestiers liés aux sols tourbeux et celle des habitats agricoles liés aux sols secs.

Avec une superficie de près de 2 hectares, il semblerait que sa boulaie tourbeuse soit la plus grande de la commune. Fait extraordinaire, elle se situe à une altitude de 350 mètres alors que la quasi-totalité des boulaies tourbeuses wallonnes se trouvent à plus de 500 mètres !

La partie aval est nettement plus ouverte que la partie amont. On y retrouve une succession de milieux agricoles entrecoupés de zones forestières composées de saules, de bouleaux et de chênes.

Les espèces aquatiques n'ont bien évidemment pas été oubliées lors des travaux du projet LIFE-Nature Croix-Scaille. Bon nombre de mares ont été creusées et un étang de plus de 6 ares a été remis sous eau. On peut régulièrement y observer le martin-pêcheur d'Europe et de nombreuses espèces de libellules.

Seule la promenade n° 5 « La Croix du Garde » passe non loin de certaines parcelles de cette réserve.



Ancien étang abandonné réhabilité par le projet LIFE



Aeschna bleue



**Le demi-deuil fréquente les prairies, lisières et clairières humides où sa chenille dépend de diverses graminées.**

### 3.7.6 Réserve naturelle du Ry de Bîves

Comprenant de nombreux terrains se trouvant le long du Ruisseau de Barbais en amont de Louette-Saint-Pierre, cette réserve naturelle est la seconde en taille gérée par Natagora sur cette commune (25 ha).

Son nom lui vient d'un lieu-dit se trouvant un peu plus en amont. Celui-ci atteste la présence ancienne du castor le long de ce ruisseau, « bîve » étant le mot wallon qui désigne cette espèce. C'est d'ailleurs de cet animal que vient le nom de Bièvre, commune voisine de celle de Gedinne.

Les cuivrés de la bistorte y trouvent les prairies humides à bistorte dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Alliant la protection d'habitats naturels humides et secs, la partie amont voit sa biodiversité accrue par l'effet lisière (juxtaposition d'espèces typiques des milieux ouverts et forestiers juste à la frontière de ceux-ci, auxquelles se rajoutent des espèces typiques des lisières).

Les promenades balisées n° 3 « Les Mestures » et 45 « Le Ban Notre-Dame », ainsi que le GR 126 passent à proximité de cette réserve naturelle.

### 3.7.7 Réserve naturelle de l'Etang de Boiron

Réserve naturelle principalement forestière du fait du grand nombre de parcelles difficiles d'accès (7 ha). A proximité de ces terrains, on trouve encore d'anciens prés de fauche abandonnés très intéressants par le nombre d'espèces déjà observées. La seule observation gedinnoise du butor étoilé, une espèce de héron brun vivant dans les marais, y a été faite durant l'hiver 2006.



Grenouille rousse



Le nacré de la bistorte est un papillon typique des fonds de vallée ardennais auquel nous attachons énormément d'attention.



L'étang de Boiron et sa frange boisée, en partie marécageuse



Sympetrum strié



Carte géographique



Renouée bistorte



Libellule à quatre taches

L'étang de Boiron est le plus grand étang présent sur la commune de Gedinne et s'avère d'un grand intérêt pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Ainsi, migrateurs réguliers, le balbuzard pêcheur, les harles bièvres, chevaliers guignettes, chevaliers culblanc, grand cormoran et diverses espèces de canards y font régulièrement halte au printemps et en automne, le temps de se refaire une petite santé. Citons par exemple les macreuses brunes qui ont été observées se nourrissant à plusieurs reprises d'écrevisses américaines<sup>3</sup> par un ornithologue local. Ces hivernants et migrateurs sont remplacés par le héron cendré, le grèbe huppé et le martin-pêcheur durant la bonne saison.

Espèce considérée comme rare jusqu'à la fin des années 90, la grande aigrette est devenue régulière en hivernage sur cette zone entre octobre et fin mars et ce grâce à sa protection à travers toute l'Europe. Près d'une dizaine d'individus se répartissent les différents plans d'eaux de la commune.

Vous pouvez découvrir quelques-unes de ces parcelles en empruntant la promenade n°49 « La virée de la cloche ».

### 3.7.8 Réserve naturelle de la Vallée de la Houille

Dernière réserve naturelle créée sur la commune, elle n'est pourtant pas la moins intéressante (20 ha). Initialement plantée de résineux sur la quasi-totalité de sa surface, elle permet actuellement de protéger les berges de la Houille ainsi que bon nombre d'espèces nécessitant des claières pour survivre. Cette rivière est le domaine du cincle plongeur ou merle d'eau, petit oiseau brun au ventre blanc qui marche



Harle bièvre mâle

sous l'eau en s'agrippant aux rochers afin d'aller « pêcher » différents petits insectes et crustacés. Son nid est généralement placé dans les racines des arbres se trouvant sur les berges, sous un pont ou dans des murets, toujours à proximité immédiate du ruisseau.

Constituée de deux blocs bien distincts, le premier se trouvant en aval de Vencimont et le second entre Gedinne et le Moulin de la Gallette, cette réserve permet la restauration de milieux agricoles en utilisant le fauchage sur le premier et le pâturage sur le second.

Vous pouvez découvrir cette réserve naturelle en parcourant les promenades n° 15 « D'eau et de racines », 06 « Chersi » ou encore le GR 126.

<sup>3</sup> Espèce introduite par l'Homme et responsable de la disparition de nos écrevisses indigènes suite à la transmission d'une maladie.



**La Houille**



**Rossolis à feuilles rondes**

# 4 LE PATRIMOINE NATUREL

## 4.1 QUELQUES ESPÈCES

Vu la grande diversité d'espèces observables à Gedinne, il est évident que nous ne pouvons pas toutes vous les présenter. Le présent chapitre se veut plus un accompagnant qu'un guide d'identification. Il vous présentera une sélection d'espèces que l'on peut potentiellement observer durant toutes ces promenades.

### 4.1.1 Les plantes

Durant votre périple, sur les 1.462 espèces de végétaux ayant déjà été observées en Wallonie (dont 40% sont actuellement menacées), vous en croiserez aisément plusieurs dizaines allant du minuscule et insignifiant polygala à l'imposant et séculaire chêne pédonculé.

Le grand nombre d'espèces végétales que l'on trouve à Gedinne vient de la présence d'un panel assez large d'habitats naturels relativement bien préservés. On y trouve entre autres des tourbières, des landes sèches et humides, des bas-marais, des prairies humides, des prés secs, des forêts marécageuses, des centaines d'étangs et mares, des boulaies tourbeuses, des chênaies et des hêtraies.

Quelques-unes des espèces gedinnoises sont relativement rares en Wallonie. On peut citer la présence de l'orchis des sphaignes, du rossolis à feuilles rondes, des linaigrettes vaginées et à feuilles étroites, de l'osmonde royale et du piment royal.



**Orchis des sphaignes**



**Linaigrette à  
feuilles étroites**



**Linaigrette vaginée**



**Osmonde royale**



**Piment royal**



**Le lycopode en massue, espèce typique des landes à bruyères**

Durant l'hiver 2006-2007, le lycopode en massue, une fougère peu évoluée typique des landes sèches et de ce fait devenue fort rare, a été retrouvé sur le massif de la Croix-Scaille.

Malheureusement, toutes les plantes, aussi jolies soient elles, ne sont pas toujours bénéfiques. En effet, depuis quelques années, la Houille est envahie par la balsamine de l'Himalaya. Cette splendide plante aux fleurs roses s'avère être en réalité une redoutable plante invasive qui est originaire d'Asie. Là où

elle s'implante, elle envahit l'entièreté des berges des cours d'eaux en étouffant et en faisant disparaître toutes les espèces indigènes que l'on y trouvait auparavant. En outre, elle pose de gros problèmes de stabilité des berges, d'érosion et, par voie de conséquence, de colmatage des gravières et autres frayères. On trouve aussi en plus petit nombre la renouée du Japon et la berce du Caucase qui peuvent devenir fort envahissantes et problématiques.

#### 4.1.2 Les oiseaux



**Balsamine de l'Himalaya**

Bien qu'étant une commune forestière, Gedinne abrite de nombreuses espèces de notre avifaune liées tant aux milieux ouverts que forestiers, qu'ils soient humides ou plus secs. Entre 2001 et 2008, lors des recensements de l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (réalisé par Aves-Natagora à la demande de la Région wallonne), 102 espèces d'oiseaux nicheurs ont été comptabilisées sur la Commune de Gedinne. A ce nombre très impressionnant pour la région, vient s'ajouter les dizaines d'espèces migratrices et hivernantes non comptabilisées et malheureusement l'une ou l'autre espèce disparue comme le tétras lyre (ou petit coq de bruyère). En voici quelques-unes que vous aurez peut-être la chance d'observer.



**Cigogne noire**

Nichant dans de vieilles forêts feuillues et se nourrissant dans les fonds de vallées non enrésinés, la **cigogne noire** est un merveilleux trait d'union entre la protection des milieux forestiers et celle des cours d'eau. En effet, elle est nettement forestière dans le choix de ses sites de nidification en dépendant des vastes massifs forestiers peu exploités où les chênes et les hêtres peuvent atteindre une taille suffisante afin de permettre de supporter le poids de son imposant nid. Parallèlement, elle cherche sa nourriture (batraciens, rongeurs, crustacés, gros insectes et petits poissons) dans les zones humides (ruisseaux, prairies inondées et étangs). De retour en Wallonie depuis



**Martin-pêcheur**

1988 après plus d'un siècle d'absence du fait des activités humaines, cet oiseau emblématique peut véritablement être considéré comme un symbole de la protection de la nature. Sur Gedinne, un couple navigue de part et d'autre de la frontière depuis plus de dix ans. Oiseau très craintif en période de nidification, il migre vers le sud de l'Europe et l'Afrique pour y passer l'hiver à partir de la mi-septembre.



**Cincle plongeur**

Plus difficile à observer car assez rare et de mœurs nocturnes, l'**engoulevent d'Europe** a été signalé pour la première fois sur le massif de la Croix-Scaille en 1997. Il a profité des nombreuses ouvertures forestières issues des tempêtes de 1990. Après une augmentation fulgurante de sa population durant les dix premières années, sa population a commencé à très fortement chuter. Nichant au sol sur des zones dégagées du type landes, tourbières, marais et ouvertures intra-forestières (semis naturels ou jeunes plantations à couvert non fermé, coupes rases, forêts très claires), son nid s'avère très sensible à la prédation par les sangliers notamment.



**Pipit des arbres**

Un éclair bleu observé du coin de l'œil puis plus rien, et oui, vous venez d'entr'apercevoir un des oiseaux les plus colorés de la région, le **martin-pêcheur d'Europe**. Avec un peu de chance, il se posera quelques mètres plus loin durant quelques secondes avant de plonger pour capturer un alevin ou de repartir sur un autre perchoir.



**Grande aigrette**

Le long des berges d'un cours d'eau, à quelques mètres de vous s'envole un oiseau brun foncé rondet de la taille d'un merle, il s'enfuit en longeant celui-ci à quelques dizaines de centimètres de la surface. Il s'agit du **cincle plongeur**. Seul passereau européen à nager sous l'eau, il est tributaire d'une excellente qualité des eaux. C'est pour cette raison qu'il est très rarement observé au nord du sillon Sambre-et-Meuse. Quand il cherche les larves d'insectes aquatiques dont il se nourrit, il peut rester au fond de l'eau, accroché grâce à ses



**Busard saint-Martin**

fortes griffes durant de longues secondes et ce malgré la puissance du courant. Il côtoie fréquemment la bergeronnette des ruisseaux qui s'est spécialisée dans la capture de moucheron volant au-dessus de l'eau ou des berges.

Dans les nombreuses ouvertures forestières, vous ne pourrez louper le Pit-pit-pit-pit-pit chanté lors du vol de parade du **pipit des arbres**. Sa parade est intéressante à observer. Le mâle monte presque à la verticale en chantant, arrivé au sommet de sa parabole, il monte les ailes et se laisse descendre en ralentissant la vitesse de son chant jusqu'au moment où il se posera sur une branche ou un piquet. Il ne faut pas le confondre avec son cousin, le pipit farlouse, qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, mais qui est inféodé aux prés dont la fauche n'est pas trop précoce.

A proximité des nombreux plans d'eau que vous découvrirez, vous aurez peut-être la chance d'observer la **grande aigrette** durant sa période d'hivernage. Grand héron blanc immaculé, elle passe rarement inaperçue. Comme le héron cendré, elle se nourrit de batraciens, de petits poissons et de rongeurs, voire de gros insectes quand elle se pose dans les prairies pour « muloter ».

Dans les campagnes ouvertes, de septembre à avril, il n'est pas rare d'observer un grand rapace volant à quelques mètres de hauteur relativement lentement. En y regardant de plus près, vous pourrez distinguer que la base de la queue est blanche. Le **busard saint-Martin**, nicheur rare mais hivernant courant chez nous, adore les campagnes bien dégagées où il peut chasser sa proie favorite, le campagnol des champs.

Caché dans les buissons et les ronces, le minuscule **troglodyte mignon** est généralement très discret. Inversement proportionnel à sa taille, son chant permettra de le découvrir

nettement plus facilement. Tout brun, d'une longueur de dix centimètres (un des plus petits oiseaux d'Europe avec les roitelets), il reste caché dans les buissons et les branches basses ne dépassant pas cinquante centimètres de haut. Lors de courtes haltes, il pourra se percher sur un piquet durant quelques secondes, le temps de nous faire regretter de ne pas l'avoir observé plus longtemps.

En milieux forestiers, vous pourrez aussi croiser le geai des chênes, le pic noir, la sittelle torchepot, la mésange huppée, la chouette hulotte, la pie-grièche grise, peut-être la cryptique et discrète gélinotte des bois ou encore le gros-bec casse-noyaux.



**Troglodyte mignon**

Dans les campagnes et les petits villages, **pie-grièche écorcheur**, bruant jaune, tarier pâtre, chevêche d'Athéna, bouvreuil et rouge-queue à front blanc parcourent bocages et jardins.



Haies, piquets de clôtures sont autant d'endroits où vous pourrez l'observer ; chassant insectes et parfois petits rongeurs, elle peut constituer un stock de nourriture en emplant ses proies sur les épines et autres fils barbelés, d'où son surnom d'écorcheur.



### 4.1.3 Les mammifères

Toujours difficiles à observer, les mammifères sont généralement très craintifs et souvent nocturnes. De ce fait, très peu de données sont disponibles chez nous. La meilleure façon de confirmer leur présence est d'être attentif à leurs traces (empreintes imprimées dans la boue, restes de repas, bois rongé...). Et, si l'on souhaite les observer, mieux vaut se promener calmement au petit matin ou en soirée (idéalement en progressant contre le vent) et espérer que notre itinéraire croise celui de l'un ou l'autre de ces habitants forts discrets...

Relâché illégalement en 1998 en France sur la Meuse, le **castor** a vite pris possession des fonds de vallée de la commune. Avec ses barrages et les coupes d'arbres qu'il réalise, il n'est vraiment pas difficile de trouver les sites où il est présent. D'année en année, ses ouvrages peuvent apparaître et disparaître au bon vouloir des crues. En 2008, nous avons constaté la colonisation des derniers cours d'eau gedinnois exempts de sa présence. En plus de l'importance de ses travaux, les différentes retenues d'eau qu'il crée sont très importantes pour de nombreuses espèces animales et végétales comme les batraciens, les libellules et de nombreuses espèces de plantes et permettent le retour d'un petit bout de nature sauvage...

Trois espèces de mammifères sont chassables en Wallonie pour la consommation. Il s'agit du **cerf élaphe**, du **chevreuil** et du **sanglier**. Si les deux premières espèces ne causent des dégâts que sur les jeunes plantations, le sanglier, au vu de sa sur-densité, s'avère être une véritable nuisance pour toutes les espèces qui vivent au sol tel la gélinotte des bois, le pouillot siffleur, la bécasse des bois, l'engoulevent et de nombreux papillons. La chasse devrait donc jouer un rôle primordial de gestionnaire de la nature en régulant les populations de grand gibier plutôt qu'en maintenant artificiellement des densités trop élevées pour



Faon de chevreuil

la capacité du milieu (ce qui reste encore trop souvent le cas).

Avec ses milieux forestiers variés, ses campagnes relativement préservées et ses centaines de plans d'eau, la commune de Gedinne abrite presque toutes les espèces de **mustélidés** de Wallonie (belette, hermine, putois, fouine, martre et blaireau). Prédateurs, malheureusement encore trop souvent considérés comme nuisibles, ils n'en demeurent pas moins indispensables au bon équilibre de la biodiversité. Exterminées durant des décennies, les populations de blaireau se portent bien à l'heure actuelle. Les terriers de cet animal sont très faciles à reconnaître, ils possèdent un grand nombre d'entrées et attestent la présence d'un terrassier hors pair. Pour s'assurer qu'il n'est pas occupé par un renard squatter, il suffit de sentir à l'entrée. Si vous ne percevez aucune odeur, seul un blaireau l'occupe. Dans



Castor

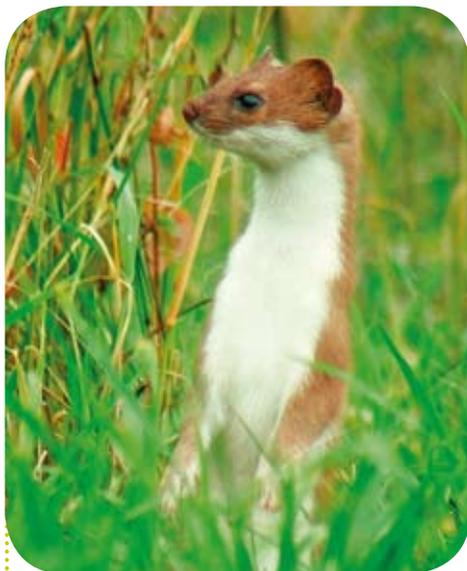
le cas contraire, c'est qu'un renard cohabite dans le même terrier.

Féliné naturellement présent en Wallonie, le **chat forestier** ou **chat sylvestre** (anciennement appelé chat sauvage) est un gros chat qui vit, comme son nom l'indique, dans les milieux forestiers. Doué d'une grande aptitude à se fondre dans son habitat et relativement craintif, il est très difficile de l'observer en pleine journée. Son observation est plus aisée à la tombée du jour à la lisière des grands massifs forestiers où il chasse les rongeurs dans les prairies. On le reconnaîtra à sa grande taille et à sa queue annelée (généralement 5 anneaux).

ALERTE AUX INVASIFS !!! Eh oui, depuis quelques années, c'est officiel, le **raton laveur** colonise progressivement la Wallonie à partir d'une population allemande. Cette espèce américaine se nourrit de nombreuses espèces indigènes (dont la rarissime moule perlière) et prend la place de leurs prédateurs naturels, mettant à mal de ce fait un équilibre séculaire déjà fortement précarisé par les activités humaines. Plus récemment, il a été rejoint par le **chien viverrin**, canidé asiatique échappé d'élevages voués à la production de fourrures en Russie.



**Chat forestier**



**Hermine**

#### 4.1.4 Les insectes

Six pattes, une paire d'antennes et le corps segmenté en trois parties (tête, thorax et abdomen), pas de doute, il s'agit bien d'un insecte. Animaux les plus diversifiés au monde, on en trouve des ternes et des colorés, des grands et des minuscules, des carnivores et des herbivores. Hormis quelques rares espèces qui piquent ou qui mordent, vous n'avez strictement rien à craindre d'eux. Si on y regarde de plus près, on peut constater qu'il s'agit en réalité de petits joyaux.

Deux groupes d'insectes sont bien suivis à Gedinne. Il s'agit des papillons de jour et des libellules qui sont deux très bons indicateurs de la qualité du milieu dans lequel ils évoluent.

Avec plus de quarante espèces de papillons de jour déjà observées sur son territoire, la commune de Gedinne possède plus de la moitié des espèces qui ont déjà été recensées en Ardenne.

D'un point de vue patrimonial, c'est le **cuivré de la bistorte**, petit papillon vivant dans les prairies extensives, qui est l'espèce la plus importante. Il a fortement pâti de la disparition et de la fragmentation de son habitat. De nombreux hectares de réserves naturelles se trouvant sur notre commune lui sont consacrés. Il est fréquemment accompagné par le **nacré de la bistorte** qui occupe le même type d'habitat et qui est, lui aussi, particulièrement rare et menacé.

Le morio, espèce en régression en Wallonie, n'est présent qu'autour de la botte de Givet ainsi qu'en Lesse et Lomme. Il se reproduit dans les taillis de bouleaux où on trouve des saules ainsi que du peuplier tremble, d'où l'importance de maintenir ces essences en apparence inutiles, mais qui abritent pourtant énormément d'espèces...

A noter que juste de l'autre côté de la frontière, on peut encore trouver le **nacré de la canneberge** et le damier de la succise, le premier étant plus ou moins stable et le second étant considéré comme une des espèces les plus menacées en Wallonie.

Avec plus de 750 plans d'eau sur son territoire, la commune accueille bien évidemment bon nombre d'espèces de libellules. Certaines sont très communes, comme l'agrion à corps de feu, la **libellule déprimée** et l'orthetrum réticulé mais d'autres sont nettement plus rares comme la leucorrhine douteuse, l'orthetrum bleuisant (découvert à Gedinne durant l'été 2008), l'orthetrum brun, le gomphe à pinces et l'agrion nain. Les premières étant relativement peu exigeantes quant à la qualité des eaux au contraire des secondes.



Nacré de la bistorte



Nacré de la canneberge



Libellule déprimée



Cuivré de la bistorte

## 4.2 QUELQUES HABITATS PATRIMONIAUX

### 4.2.1 Les milieux tourbeux

#### 4.2.1.1 La tourbière

La tourbière est un habitat généralement très humide possédant une végétation pouvant produire de la tourbe (résidus végétaux peu dégradés) à raison d'environ 1 mm par an. Alors que l'épaisseur maximale en Belgique se trouve dans les Hautes Fagnes (7 m correspondant à 7.000 ans d'accumulation), le massif de la Croix-Scaille n'atteint que 1,20 m au maximum (soit environ 1.200 ans d'accumulation). Chez nous, ce sont pratiquement exclusivement des sphaignes (un groupe de mousses typiques des milieux très humides).

Les conditions du milieu y sont tellement rigoureuses que très peu d'espèces animales et végétales réussissent à y survivre. En effet, cet habitat très particulier est relégué aux hauts plateaux de Belgique où pluviosité importante

(± 1.400 mm de pluie par an), pauvreté du sol (acidité et pauvreté en sels minéraux) et conditions climatiques rigoureuses sont réunies. Une variante de cet habitat est le bas-marais. Il s'agit d'une dépression où l'eau s'accumule et où se développe une flore inféodée aux milieux marécageux. Cette variante peut justement évoluer vers une tourbière si les conditions reprises ci-dessus sont réunies.

A Gedinne, la tourbière la plus connue est la réserve naturelle domaniale de la « Fange de l'Abîme » qui est en réalité une tourbière de pente dégradée.

Outre la molinie (grande graminée, signe d'assèchement et de dégradation de la tourbière) et les sphaignes, les espèces végétales les plus caractéristiques que l'on peut y trouver sont les linaigrettes, la canneberge, le rossolis à feuilles rondes et l'orchis des sphaignes.

#### 4.2.1.2 La lande

De manière simplifiée, on peut distinguer deux types de landes qui sont issues des activités agropastorales traditionnelles (notamment les parcours à moutons). La première est la lande humide que l'on trouve généralement à proximité des tourbières (et qui en est parfois issue par drainage) et la seconde est la lande sèche que l'on trouve sur des sols plus drainants.

Les bruyères y sont les espèces les plus caractéristiques. Elles sont accompagnées par un cortège d'espèces plus ou moins adaptées. Le lycopode en massue (fougère primitive dont quelques petites populations ont été retrouvées sur le massif de la Croix-Scaille en 2006 alors qu'ils n'y avaient plus été observés depuis plus de trente ans) en est une. L'engoulevent d'Europe, comme la pie-grièche grise, y nichent volontiers. A défaut de landes clairsemées d'arbres, ces deux espèces trouvent dans les coupes forestières ardennaises un habitat de substitution qui leur convient bien.



Sphaigne

## 4.2.2 Les milieux forestiers

### 4.2.2.1 La boulaie tourbeuse

La boulaie tourbeuse est une forêt claire et humide de type boréal sur sol tourbeux, mais aux conditions moins rigoureuses qu'en tourbière. L'espèce prédominante y est le bouleau pubescent qui peut parfois être accompagné par quelques espèces plus méso-philées comme l'aulne glutineux ou le chêne pédonculé.

La strate herbacée y est généralement dominée par la molinie, la callune et la myrtille qui peuvent être accompagnées par des espèces de tourbière ou de bas-marais comme la linagrette vaginée ou le trèfle d'eau aux délicates fleurs blanches frangées de soies blanches qui apparaissent en mai-juin.

La strate muscinale y est dominée par les sphaignes qui sont responsables de l'accumulation de tourbe.

Certains bouleaux portent un champignon parasite qui se « nourrit » de son bois en provoquant une pourriture blanche qui finira par tuer l'arbre. Il s'agit du polypore du bouleau qui servait jadis à aiguiser les rasoirs ou encore à polir certains éléments des horloges.

### 4.2.2.2 La hêtraie

Il s'agit du type de forêt qui, naturellement, couvrirait la majeure partie de la Belgique. Assez souvent, on se trouve en présence de hêtraie acidophile dont l'ombrage n'autorise pas le développement d'une flore très diversifiée. Ecureuil, martre, geai, pigeon colombin, cigogne noire, pic noir et chouette hulotte sont quelques-unes des espèces que l'on pourrait, par chance, croiser. En bien des endroits, l'homme y a favorisé le chêne au détriment du hêtre comme essence dominante pour aboutir aux chênaies de substitution actuelles. Les forêts indigènes présentent une biodiversité



**Chandelle de bouleau et polypore du bouleau**

d'autant plus élevée qu'elles sont anciennes et qu'il y a présence de vieux arbres, de bois mort, d'un sous-bois diversifié et d'essences variées.

### 4.2.2.3 L'aulnaie marécageuse

La forêt alluviale se trouve généralement dans le lit majeur du cours d'eau, souvent fertile car riche en dépôts alluviaux, périodiquement inondé par les crues et où dominent l'aulne glutineux, l'érable sycomore et le frêne accompagnés par les saules, le bouleau pubescent, le chêne pédonculé et le peuplier tremble. La strate herbacée contient généralement l'angélique des bois, la reine des prés, la cardamine amère, des laïches, l'anémone des bois...

La forêt alluviale est particulièrement appréciée par les castors et les loutres qui trouvent la quiétude et la nourriture indispensable à leur présence. Les forêts alluviales vieillissantes accueillent bon nombre d'espèces d'insectes xylophages (se nourrissant de bois) à la base du régime alimentaire de bon nombre d'espèces d'oiseaux comme les pics, les sittelles... Les berges des cours d'eau sont fréquentées par le cincle plongeur, la bergeronnette des ruisseaux et le martin pêcheur d'Europe.

### 4.2.3 Les milieux semi-naturels

#### 4.2.3.1 La mégaphorbiaie

Derrière ce nom barbare se cache une prairie de grandes plantes se développant sur sol humide à marécageux. La végétation herbacée haute est généralement dominée par la reine des prés, l'angélique, la lysimaque commune, certains épilobes et autres salicaires, les laïches et les orties sous lesquelles poussent des espèces plus discrètes comme la renouée bistorte et le jonc acutiflore. Régulièrement soumise à des crues temporaires qui enrichissent fortement son sol, il s'agit en général d'un milieu très fertile, typique des fonds de vallée, mais beaucoup trop humide que pour pouvoir l'exploiter. Il s'agit généralement des rares terrains qui n'ont jamais été plantés de résineux du fait du caractère inondable des sols. Généralement abandonnés et non gérés, ces habitats sont très lentement colonisés par les saules et les autres essences typiques des forêts alluviales.

Ces habitats abritent de nombreuses espèces de papillons comme la grande violette, la petite tortue et le cuivré de la bistorte. Le castor vient régulièrement se nourrir des plantes qui y poussent.

#### 4.2.3.2 La prairie de fauche

Habitat majoritaire des fonds de vallée ardenais avant la seconde guerre mondiale, les



Mégaphorbiaie

prairies de fauche étaient destinées à produire du foin par fauchage des fonds alluvionnaires assez fertiles contrairement aux plateaux, collines et autres pentes plus secs et plus acides, le plus souvent relégués à la forêt. Ils étaient en outre irrigués chaque printemps par une technique spéciale portant le nom d'abîssage. Ces prairies de fauche, pour peu qu'elles soient gérées de manière extensive (pas d'amendements ou d'engrais, une seule fauche tardive avec idéalement maintien de zones refuges) sont généralement fort intéressantes car elles hébergent une flore très variée et, par conséquent, une diversité d'insectes remarquable. La diversité végétale que l'on pouvait rencontrer dans ces prairies est attestée par certains anciens relevés botaniques qui comptaient non moins de cinquante espèces végétales différentes, la plupart étant devenues rares et reléguées à certaines parcelles refuges, comme oubliées par la frénésie productiviste.

## 4.3 LES PROMENADES

Les promenades qui vous sont proposées dans ce guide sont issues d'une sélection de la « carte de promenades et VTT » éditée et vendue par l'office du tourisme de Gedinne.

Elles vous permettront de découvrir les différents aspects naturels de la commune. Vous y découvrirez les landes, tourbières et forêts du massif de la Croix-Scaille, ainsi que les milieux agricoles et forestiers des bords de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents.

**Afin que votre promenade se déroule le mieux possible, voici quelques recommandations pratiques :**

- Comme stipulé dans le code forestier, veuillez rester sur les sentiers spécialement balisés à cet effet.
- Afin d'améliorer la qualité de vos observations, nous vous conseillons de vous munir d'une paire de jumelles.
- Les sentiers empruntés étant de temps en temps boueux, nous vous conseillons de vous munir de chaussures adéquates.
- Afin de déranger un minimum la nature et, de ce fait, améliorer vos observations, respectez la quiétude des lieux en faisant le moins de bruit possible. Pour limiter le dérangement, promenez votre chien en laisse.
- Observez les plantes sans les cueillir et les animaux sans les déranger. La photographie reste sans nul doute le meilleur moyen d'immortaliser vos observations naturalistes ou paysagères.
- La nature n'étant pas une poubelle, gardez vos éventuels déchets avec vous.
- Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas utiliser ces sentiers les jours de chasse et la veille des battues. Ces dates sont disponibles à l'office du tourisme, à la Commune de Gedinne ou au Cantonnement du DNF. De plus, ces dates de chasse sont mentionnées le long de tous

les sentiers sur des pancartes jaunes ou rouges.

**Pictogrammes descriptifs des balades :**

 lieu de départ

 distance (km)

 durée approximative (basée sur une marche à l'aise en famille émaillée d'observations)

**Difficulté :** 😊 facile 😐 moyen 😞 difficile

 numéro de la promenade sur la carte de balades de Gedinne



### 4.3.1 La réserve naturelle de la Vallée de la Hulle

40



P Eglise de Willerzie



5 km



2h

Seule la boucle nord-ouest de la balade n° 40 est abordée ici et démarre de l'autre côté de la petite place en face de l'église.

Au départ du village de Willerzie, à proximité immédiate de la frontière française, cet itinéraire vous fera traverser la campagne entourant le village, qui est essentiellement composée de prairies. De nombreuses haies diversifiées sont encore bien présentes et font le régal des insectes butineurs au printemps et des oiseaux migrateurs ou hivernants en automne. On aperçoit déjà la lisière feuillue de la forêt que nous allons parcourir et au sein de laquelle se trouve la réserve naturelle de la Vallée de la Hulle.

Un chemin forestier vous permettra de rejoindre et de longer le sympathique petit ruisseau des Erelles. Encore couvert de résineux sur tout son cours en 2006, il a été complètement dégagé par le projet LIFE qui s'attelle à reconstituer des prairies de fauche, ainsi qu'à terme des forêts feuillues à caractère naturel. Après avoir traversé le petit ru des Erelles, vous allez maintenant remonter le cours de la Hulle, elle aussi presque entièrement dégagée des plantations résineuses qui étouffaient son cours.

Fin 2009, la réserve naturelle de la Vallée de la Hulle faisait plus de 65 hectares le long de la Hulle et de ses principaux affluents, protégeant ainsi 11,5 km de berges de cours d'eau pour le plus grand bonheur du martin pêcheur. Elle a été créée dans le but de réhabiliter les milieux semi-naturels (maintenus ouverts grâce à l'action de l'homme) et forestiers situés dans la vallée ainsi que toutes les espèces animales et végétales que l'on y trouve comme l'orchis



La Hulle

tachetée, la renoncule à feuilles de platane, la cigogne noire, le castor et le cuivré de la bistorte. Elle protège aussi l'une des rares tourbières que l'on trouve le long des cours d'eau à Gedinne.

Tout ce tronçon passe au sein de chênaies sur les talus plus secs où pouillots siffleurs, bondrées apivores, blaireaux, renards et chats forestiers sont relativement communs. En été, ces chênaies se couvrent par endroits d'une petite fleur jaune, le mélampyre des prés aussi appelé parfois « sarriette jaune ». Cette petite plante à fleur, appréciant les sols acides, a la particularité d'être disséminée par les fourmis et d'être hémiparasite, ce qui signifie qu'elle fait la photosynthèse (elle est verte), mais en parasitant diverses plantes pour puiser l'eau et

les sels minéraux (la sève minérale). C'est par ailleurs une plante mellifère fort utile pour les bourdons et autres abeilles dont il existe quand même 372 espèces en Belgique, la plupart étant solitaires ! En contrebas, dans le fond de vallée, un bocage est en voie de se reconstituer, le tout émaillé de mares creusées par le projet LIFE. Un cordon rivulaire composé essentiellement d'aulnes glutineux a été préservé lors des exploitations résineuses et sera favorisé le long des berges du cours d'eau. Le fond de vallée, quant à lui, est occupé par des prairies de fauche entrecoupées de haies diversifiées et indigènes plantées au cours du projet LIFE. Les nombreuses mares permettent déjà à de nombreux batraciens, mais aussi aux libellules de s'ébattre. Citons également le cassenoix moucheté, oiseau granivore qui affectionne les lisières riches en noisetiers dont il extrait l'amande riche en lipides.

Vous arriverez ensuite au lieu-dit « Les deux ponts ». Il s'agit de la confluence entre les deux ruisseaux qui forment la Hulle. Le premier est le ruisseau des Rousseries dont le nom provient de la couleur orange due à son acidité et à sa forte teneur en particules de tourbe et en fer car il provient tout droit de la tourbière de la Fange de l'Abîme sur le massif de la Croix-Scaille. Ce cours d'eau, très pauvre en éléments nutritifs et par conséquent en végétation aquatique et en poissons, contraste très nettement avec le second ruisseau, celui du Moulin, relativement pollué et fort brunâtre car traversant le village de Willerzie.

Un petit chemin forestier vous fera alors longer le ruisseau du Moulin avant de rejoindre le village. A noter que le clocher de Willerzie abrite l'effraie des clochers que vous pourrez entendre ou apercevoir à la tombée du jour.



**Abeille solitaire au repos**



**Les deux ponts**

Les différentes espèces de **pics** nous permettent de prendre conscience de l'importance des vieilles forêts feuillues naturelles dans lesquelles on trouve une grande quantité de bois morts et de vieux arbres multiséculaires. Les pics sont en effet dépendants des nombreux insectes et autres invertébrés qui se développent dans le bois mort. Le pic noir, entièrement noir et orné d'une calotte rouge, est le plus grand de nos pics européens. Il vit dans les hêtraies et les pessières et y creuse dans certains hêtres une grande cavité appelée « loge » qui après quelques années pourra servir de gîte ou nid pour la sittelle (qui devra rétrécir son entrée à l'aide de boue cimentée agilement avec son bec), la chouette hulotte, le pigeon colombin, la martre ou peut-être la rare chouette de Tengmalm. Ce grand pic apprécie particulièrement les fourmis qui constituent une place de choix dans son alimentation. Le pic mar, quant à lui, est inféodé aux vieilles chênaies. Mais l'on peut également y rencontrer le pic épeiche, beaucoup plus commun, et le pic épeichette, le plus petit pic européen qui se nourrit dans les hautes frondaisons des arbres.

La **couleuvre à collier** porte bien son nom puisqu'un anneau noir entoure son cou. Le plus souvent, elle s'enfuira sans que vous n'ayez même le temps de l'apercevoir. Lorsqu'elle est surprise, elle fera la morte ou dégagera un liquide nauséabond apte à écarter n'importe qui. Excellente nageuse, elle affectionne particulièrement les prairies humides et les bords d'étang où elle chasse les amphibiens, petits poissons et autres micromammifères dont elle se nourrit. Malgré sa taille imposante (il n'est pas rare d'en observer de plus de 120 cm de long), la couleuvre à collier est, comme toutes les autres couleuvres, inoffensive pour l'homme. Dans les réserves naturelles, nous veillons toujours à laisser des tas de végétaux pourrissants dans lesquels les femelles peuvent aller pondre fin juin.

Le **tarin des aulnes** est un petit « pinson » que l'on trouve le long des cours d'eau bordés d'aulnes. Le mâle est jaune et noir avec quelques nuances de vert. Les femelles sont quant à elles brun-gris striées avec quelques nuances de jaune. Nicheur relativement rare dans nos contrées, la population hivernante est renforcée par des individus venant de Scandinavie. Durant cette période, il n'est pas rare d'observer des rassemblements de plusieurs dizaines d'individus passant d'arbres en arbres le long des cours d'eau à la recherche de graines d'aulnes et de bouleaux dont ils sont friands.

Le **cuvré de la bistorte** est une espèce boréo-alpine que l'on trouve en Ardenne et en Lorraine. Il fréquente les prairies humides plus ou moins abandonnées dans lesquelles pousse sa plante hôte, la renouée bistorte, qui inonde de ses épis roses certaines prairies de fonds de vallée en été. Sa période de vol s'étend de mi-avril à fin juin. Il est généralement accompagné par le nacré de la bistorte. Tandis que le cuvré ne nécessite la bistorte que pour ses chenilles, le nacré, quant à lui en est doublement dépendant puisque outre ses chenilles, ce papillon ne butine que les fleurs de bistorte, ce qui le rend d'autant plus fragile.



Pic épeiche



Couleuvre à collier



Tarin des aulnes

### 4.3.2 La Chapelle Saint Jean

44



Tour du Millénaire



12 km



4h

Le point de départ se situe au parking de la Tour du Millénaire, endroit stratégique non loin de la frontière française où furent érigées successivement plusieurs tours militaires avant de céder la place à des ouvrages touristiques. Le premier tronçon de cet itinéraire traverse différentes futaies résineuses où vous pourrez apercevoir un des plus petits oiseaux d'Europe, le roitelet huppé dont les fins cris devraient attirer votre attention, et peut-être également les mésanges huppée et noire, espèces de mésanges les plus inféodées aux plantations résineuses. En empruntant le Chemin du Brigadier, vous passez alors à proximité du Marais des Romarins (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de 32 ha) situé à l'ouest de l'autre côté de la frontière française. C'est le piment royal, petit arbrisseau aromatique encore présent par endroits, qui est à l'origine du nom de ce marais. On y retrouve une hêtraie acide pratiquement dépourvue de végétation herbacée, une chênaie à bouleaux pubescents et verruqueux de type tourbière boisée, ainsi qu'une lande tourbeuse très acide à molinies, linaigrettes, bourdaines, saules à oreillettes et tapis flottant de sphaignes. Le sizerin flammé, petit oiseau granivore à affinités montagnardes et boréales, et le gros-bec casse noyaux sont nicheurs dans la hêtraie.

Par la suite, vous aborderez la descente vers le ruisseau Saint-Jean et vers la chapelle du même nom. A partir de ce moment-là, vous traverserez beaucoup plus de forêts feuillues, royaume des écureuils, martres, chats forestiers, grimpeaux des jardins, sittelles, mésanges diverses, pouillots fitis, siffleurs et véloces, chouettes hulottes et autres pinsons des arbres. Les lisières ensoleillées constituées d'une variété de feuillus indigènes sont égale-

ment fort importantes pour la biodiversité. En effet, la présence de saules et peupliers trembles par exemple sont essentielles pour différentes espèces de papillons devenus fort rares comme le morio, le grand sylvain, les grand et petit mars changeants.



**Tourbière dégradée  
et envahie par la molinie**



**Bourdaine en fruits**

Le **tarier pâtre** est un petit passereau qui se tient régulièrement posé à l'affût d'une proie (principalement des insectes) au sommet d'un buisson ou d'un piquet situé dans ou à proximité d'une zone ouverte (landes, friches, prés ou coupes forestières). Le mâle possède la tête et la gorge noires, le cou est blanc, la poitrine orange et on distingue une tache blanche sur l'épaule. Les femelles sont quant à elles plus ternes. Le noir présent chez le mâle y est remplacé par du brun moucheté.

Nocturne comme beaucoup de mammifères sauvages, la **martre** est un petit mustélide forestier rarement observé contrairement à sa cousine villageoise, la fouine. Cet animal est extrêmement agile et rapide dans les branchages, surtout lorsqu'il chasse l'écureuil, une de ses proies favorites. Elle ne dédaigne bien sûr pas les mulots et campagnols chassés au sol, ni les oiseaux qu'elle surprend au nid. Une cavité naturelle, un ancien trou de pic noir, un arbre creux, ou parfois une cavité rocheuse lui servent de gîte, abri et site de reproduction.

Un fin cri un peu métallique, un oiseau qui passe en vol rapide au-dessus des frondaisons et qui présente, par transparence, une tache blanche dans chaque aile, le doute n'est plus permis, il s'agit du **gros-bec casse-noyaux**. Granivore typique, il présente un bec démesuré au regard de sa tête. Ce bec très puissant lui permet de casser différentes graines en vue de manger l'amande précieusement protégée par une coque d'une extrême résistance. La puissance de son bec est telle qu'il rompt un noyau de cerise sans aucun problème. Trouvés au détour d'un chemin forestier, graines de charme ou noyaux de cerises très nettement cassés en deux sont la marque du passage de ce granivore qui aime à se tenir haut dans les branches. Pour peu qu'on ait la chance de l'observer d'assez près sous un rayon de soleil, on constate que cet oiseau se révèle être d'une élégance peu commune.



Tarier pâtre



Gros-bec casse-noyaux

### 4.3.3 Le Monument Bruck

43



P Ferme Jacob



8 km



3h

Cet itinéraire est essentiellement forestier puisqu'au départ de la Ferme Jacob, vous allez traverser essentiellement des plantations résineuses sur la première moitié de l'itinéraire et des hêtraies sur la seconde moitié. Dans les premières vous pourrez observer ou entendre les roitelets et autres mésanges noires et huppées, tandis que les secondes abritent sittelles, pinsons des arbres, pinsons du nord (en hiver), pics épeiches et pics noirs.



**Afin de limiter la concurrence des autres espèces végétales, la callune libère dans le sol des substances allélopathiques qui empêchent la germination des graines ou freinent le développement des autres espèces.**

L'automne arrivant, des bandes d'oiseaux vous survoleront en lançant leurs cris flûtés, il s'agit des becs-croisés à la recherche de graines diverses dont celles des épicéas afin de survivre à l'hiver qui s'annonce. Les cônes dépouillés par ces oiseaux sont facilement reconnaissables aux écailles fendues en leur milieu par le bec-croisé afin d'en extraire la graine. Leurs populations connaissent des fluctuations en fonction des variations de fructifications de l'épicéa et l'on connaît donc parfois l'une ou l'autre invasion de becs-croisés venant d'Europe de l'Est, voire même de Russie.

C'est à proximité immédiate de la Ferme Jacob, au sommet du plateau, que vous allez passer entre les zones de source de deux ruisseaux, celui de Barbais au sud et celui de Burhé au nord qui prend sa source dans le Marais de la Cense.

Le Long Boyau doit son nom au fait que les habitants de Bourseigne-Neuve pouvaient accéder aux zones de pâturage du Massif de la Croix-Scaille, les Hés de Bourseigne, grâce à une languette de terre de 250 mètres de large et de 5 km de long appartenant à cette ancienne commune.

Les travaux de restauration des landes, que vous croiserez après avoir traversé les premières pessières situées à côté de la Ferme Jacob ou encore juste avant de traverser le ruisseau de Burhé, ont très vite été bénéfiques à de nombreuses espèces végétales typiques à ces milieux comme la callune ainsi que de nombreux joncs et laïches. Les animaux n'ont pas été en reste. Les oiseaux migrateurs (canards, chevaliers, bécassines...), les oiseaux nicheurs (tarier pâtre, rouge-queue à front blanc, pie-grièche grise...), les libellules (sympétrum noir, aeshne des joncs, agrion nain...), les reptiles (couleuvre à collier et lézard vivipare) et les batraciens (triton palmé et grenouille verte) sont quelques exemples d'espèces qui se sont vite réappropriées les milieux ainsi restaurés.

Les landes sèches ceinturées de forêts feuillues ont été restaurées dans l'espoir de voir revenir l'**engoulevent d'Europe**. Cet oiseau migrateur crépusculaire peu connu agrémente nos nuits de son doux ronron de mi-mai à fin juillet. En effet, suite aux chablis engendrés par les tempêtes des années '90, cette espèce rare en Wallonie a bénéficié des ouvertures forestières ainsi créées pour coloniser le Massif de la Croix-Scaille à partir des populations françaises préexistantes pour dépasser la dizaine de mâles chanteurs vers 2004. Par après, suite au vieillissement des arbres qui ont colonisé ces trouées et malgré les efforts du DNF dans ses mises à blanc, ses populations s'effondrent.

Petit rapace migrateur, le **faucon hobereau** est facilement reconnaissable à sa silhouette élancée qui rappelle un martinet et à ses « culottes » de couleur rouille. Il fréquente régulièrement ce site de mi-avril à fin septembre où il chasse les libellules et les petits passereaux dont il est friand. D'une agilité pratiquement sans égale, ce rapace rivalise en joutes aériennes avec ses cousins, hirondelles et martinets, non pour jouer, mais bien pour s'en repaître. Son nid est généralement placé au sommet d'un gros résineux situé à la lisière forestière.



Faucon hobereau

#### 4.3.4 La Fange de l'abîme

41



P Ferme Jacob



7 km

🕒 3h

Nichée au cœur d'un grand massif forestier, la Ferme Jacob s'avérait être un endroit stratégique pour l'affouage des habitants des villages du grand Gedinne, et ce à cause des enclaves qui entouraient la ferme. Les uns étaient dans le Duché de Bouillon, d'autres dans ceux du Luxembourg, de Namur ou de la Principauté de Liège et le royaume de France se trouvait à quelques pas. Impensable à l'heure actuelle, les habitants de la Ferme Jacob n'exploitaient pas moins de 80 hectares sur le massif, tout en étant pratiquement coupés du monde. Cette ferme, au 17<sup>ème</sup> siècle, porte le nom de « Cense des Hez » (ferme des taillis) ; elle por-

tera ensuite les noms des fermiers successifs, mais elle gardera le nom de la famille Jacob qui l'occupa dès le début du 19<sup>ème</sup> siècle. Jadis, à l'instar des églises où les larrons, les voleurs et même les criminels (à l'exception des parricides) pouvaient trouver asile sans être saisis par les gens d'armes des seigneurs et du roi, il existait aussi en Europe quelques maisons laïques où ce droit d'asile était respecté, dont semble-t-il la Ferme Jacob faisait partie sans doute en raison de son isolement et de sa situation géographique. On y trouvait une pierre dans laquelle le hors-la-loi pouvait y insérer trois doigts, moment à partir duquel, il devenait insaisissable. Cette pierre étrange s'appelle « Pierre d'Asile ». C'est dans le linteau gauche de la cheminée de la salle de séjour que se retrouve cette pierre. La Ferme Jacob est actuellement propriété de la Commune de Gedinne qui l'a rénovée pour en faire un gîte rural.

Partant de la Ferme Jacob, vous allez commencer par traverser divers peuplements résineux qui étaient encore favorables à l'engouement il y a seulement quelques années. Toutefois, ces peuplements vieillissant et se refermant ne lui conviennent plus. Vous allez ensuite longer la frontière française avant de redescendre vers le Ruisseau de Marotelle. La forêt que vous allez longer est très intéressante d'un point de vue biodiversité. On y trouve de

nombreuses espèces de feuillus (sorbiers des oiseaux, bouleaux, chênes...) sous lesquelles bruyères, myrtilles et molinies sont bien représentées.

Du haut de ses 503 mètres, le Massif de la Croix-Scaille est le point culminant de la Province de Namur. Anciennement constitué de landes, tourbières et forêts feuillues, il est à présent planté de résineux sur une grande

Les landes avoisinantes peuvent être fréquentées par un papillon, le **petit collier argenté**. Inféodé aux clairières, layons et coupes forestières, mais aussi prairies maigres et humides, bas-marais et tourbières, ce petit papillon nécessite des violettes pour permettre à sa chenille de se développer et en particulier la violette des marais encore présente par endroits sur le massif de la Croix-Scaille.

A la bonne saison, vous pourrez peut-être observer une petite libellule noire, le **sympétrum noir**. Cette espèce apprécie les habitats humides et acides ardennais, comme les tourbières à sphaignes et autres mares, marais et fossés acides.

La **leucorrhine douteuse** est une espèce de libellule boréo-alpine fréquentant les milieux tourbeux de Wallonie. Elle fréquente les eaux stagnantes permanentes, acides et pauvres des mares de tourbières et des étangs tourbeux colonisés par des sphaignes. Les adultes volent de mai à fin août. Fin 2009, elle n'était plus présente du côté belge du Massif de la Croix-Scaille mais une petite population subsistait au « Marais des Hauts Buttés » en France non loin d'ici. Il faut espérer que quelques adultes fassent le déplacement jusqu'ici pour recoloniser son territoire perdu.

L'**orthétrum bleissant** est une espèce de libellule peu fréquente en Wallonie (14 sites connus dans les années '90) qui a été observée pour la première fois sur la Commune de Gedinne sur les zones de travail du projet Life-Nature Croix-Scaille (1 site en 2008 et 4 sites en 2009). Elle n'est pas exclusivement inféodée aux milieux tourbeux où elle fréquente les bas-marais acides et les drains/ruisselets tourbeux, mais on la rencontre aussi le long des petits ruisseaux lents et des fossés dans les prairies. Elle requiert des milieux ensoleillés et vole de mai à mi-septembre. Juste après les travaux de restauration réalisés sur le RND de la Fange de l'Abîme, nous avons eu la surprise de découvrir cette espèce volant au dessus des zones travaillées.



Petit collier argenté



Orthétrum bleissant femelle

partie de sa superficie vu les conditions climatiques rigoureuses qui y règnent et la faible fertilité de ses sols acides.

Dans les terres détrempées, froides et acides de la tourbière de pente appelée Fange de l'Abîme, croissent diverses plantes telles la bruyère quaternée, la linaigrette vaginée, l'osmonde royale ou encore la canneberge dont se nourrit la chenille d'un papillon devenu ex-

trêmement rare du fait de l'assèchement et de la disparition de ses milieux humides, le nacré de la canneberge. Certaines ont malheureusement disparu comme l'orchis des sphaignes ou le rossolis (ou droséra), petite plante carnivore qui compense la pauvreté en azote de son milieu acide en « digérant » des mouches et autres petits insectes. Mais qui sait, peut-être referont-elles leur apparition dans les années à venir suite aux différents travaux



Pie-grièche grise



Leucorrhine douteuse

L'**orchis des sphaignes** est une plante à fleurs de la famille des Orchidacées (qui reprend une cinquantaine d'espèces en Wallonie). Toutes ces espèces sont rares et protégées par la loi. Elle fréquente les marais tourbeux acides où elle pousse sur les tapis de sphaignes. La dernière observation de cette espèce a été réalisée début des années '90 sur la zone en meilleur état de la réserve mais les bulbes peuvent rester en terre sans fleurir pendant des dizaines d'années avant de retrouver les conditions idéales. Il se pourrait donc qu'elle revienne d'ici quelques années...

Les **linaigrettes** font parties de la famille des Cyperacées (laïches et scirpes). Elles sont caractérisées par la présence de longs poils blancs et soyeux autour des graines (composés de cellulose brute comme le coton). Cette particularité leur a valu leur nom scientifique : « Eriophorum » (du grec erios = laine et phérô = je porte).

Chez nous, deux espèces cohabitent. La linaigrette vaginée se distingue de la linaigrette à feuilles étroites par le nombre d'épis présents au sommet de l'inflorescence. Là où la linaigrette vaginée n'a qu'un seul épi bien dressé, la linaigrette à feuilles étroites en possède de 4 à 7 pendants.

La linaigrette vaginée fréquente les sols tourbeux où elle forme un touradon (monticule cylindrique de taille relativement importante constituée de matières végétales mortes et vivantes). La linaigrette à feuilles étroites fréquente les sols inondés tourbeux ou non et ne forme pas de touradons. Elle se multiplie par la production de rhizomes (tiges souterraines permettant une multiplication non sexuée).

Passereau carnassier de la taille d'un merle, la **pie-grièche grise** se distingue des autres oiseaux par la tête et le dos gris clair, la queue et les ailes noires et blanches, la poitrine blanche et la présence d'un bandeau noir masquant les yeux.

Elle fréquente les campagnes bocagères, les landes partiellement boisées et les mises à blanc de résineux où elle trouve les gros insectes et les petits rongeurs dont elle se nourrit. Elle peut être observée toute l'année sur la commune de Gedinne.

de restauration des zones tourbeuses entrepris par le projet LIFE et le DNF, à moins que le réchauffement climatique et les retombées azotées atmosphériques n'aient raison de ce milieu si fragile.

Le tarter pâtre, le pipit des arbres et de nombreux petits passereaux fréquentent les buissons de saules et bouleaux et la prairie à molinie de cette réserve naturelle domaniale survolée de temps à autre par la buse variable ou le grand corbeau.

Les petits résineux que vous pouvez observer le long de la Virée de la Doucette en remontant ont plus de 70 ans. Ils ont peu poussé sur ces sols acides et gorgés d'eau.

#### 4.3.5 L'Hestrelle

21



Eglise Bourseigne-Neuve



9 km



3h

Cet itinéraire démarre à l'église du village de Bourseigne-Neuve (appelé aussi la Grande, voire Bossigné-la-Grande sur les cartes de Ferraris de 1770) qui existe depuis au moins 814. Démarrant et se terminant par les campagnes de Bourseigne, on appréciera les bocages de ce sympathique petit village agricole à la base puisque essentiellement constitué d'anciennes fermes (voir 4.3.7). Essentiellement constituée de prairies, entrecoupées de haies variées, cette campagne comporte encore l'un ou l'autre verger des plus intéressants pour la petite chevêche d'Athéna ou encore le rouge-queue à front blanc, deux oiseaux nécessitant des cavités pour nicher, d'où l'importance des vieux vergers à hautes tiges qu'il serait bon de renouveler progressivement.

Après avoir quitté le bocage de Bourseigne surplombant l'imposante vallée forestière qui enserre la Houille, vous allez maintenant descendre vers le fond de vallée pour passer à proximité de la confluence entre les deux ruisseaux les plus importants de Gedinne, la Hulle qui fait frontière avec la France à l'ouest et la Houille qui fait frontière avec la commune de Beauraing au nord. En descendant, vous traverserez des parcelles de taillis<sup>4</sup> riches en essences variées (charme, coudrier, chênes...). Cet ancien régime forestier fut prédominant à une époque où le bois de chauffage était vital pour la population qui bénéficiait des fameux droits d'usage (en particulier l'affouage qui autorisait les habitants à s'approvisionner gratuitement en bois de chauffage). Abandonné progressivement au profit de la futaie<sup>5</sup> qui permet de produire du bois d'œuvre de qualité, le taillis persiste par endroits et notamment sur les pentes trop importantes pour être gérées facilement en futaie. De par la diversité de structure résultant des coupes qui intervenaient tous les 15 à 30 ans, mais aussi de par ses ouvertures régulières, ce type de forêt était fort intéressant pour certaines espèces de papillons et pour la gélinotte qui affectionne les bourgeons de différents arbres et arbrisseaux pour s'alimenter.

Ces forêts feuillues diversifiées sont le royaume du cerf, du chevreuil, du sanglier, sans oublier le discret chat forestier ou encore le renard et la martre. Le fond de vallée, quant à lui, est le domaine du héron cendré, de la cigogne noire, du cincle plongeur, de la bergeronnette des ruisseaux, du castor.

Passant par l'aval de la vallée de la Hulle et de la réserve naturelle du même nom, cette balade est ensuite essentiellement forestière et vous fera traverser, en alternance, forêts feuillues et futaies résineuses où certains af-

<sup>4</sup> Parcelles forestières constituées de cépées, c'est-à-dire d'arbres coupés régulièrement et qui rejettent de souche.

<sup>5</sup> La futaie est composée d'arbres issus de graines (régénération naturelle ou plantation au départ des pépinières).

Indicateur du bon état des milieux aquatiques, le **martin-pêcheur d'Europe** se retrouve le long des principaux cours d'eau et le long des berges des plus grands étangs de la région. Malgré ses couleurs vives (orange sur le ventre et bleu électrique sur le dos), il n'est pas aisé de voir le martin-pêcheur. Il se nourrit de petits poissons qu'il repère posé sur une branche. Son nid, qui peut atteindre plus de 2 mètres de profondeur, est creusé dans les berges des cours d'eau. Cet oiseau est fort sensible à la pollution des cours d'eau qui élimine sa source de nourriture, mais aussi aux hivers rudes qui déciment ses populations.

Petit oiseau assez discret, le **grimpeur des jardins** se rencontre fréquemment en forêt contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser. Son plumage s'avère extrêmement mimétique sur l'écorce des arbres qu'il parcourt comme s'il grimpeait à un escalier en colimaçon. A l'inverse de la sittelle torchepot, vous ne le verrez jamais la tête en bas. Une fois arrivé à une certaine hauteur, il passe donc à l'arbre suivant en volant vers la base de celui-ci qu'il va alors inspecter minutieusement de bas en haut avant de gagner de recommencer son manège un peu plus loin. Il s'agit d'un insectivore strict au bec arqué qui fouille les lichens, les crevasses des écorces, les souches et autres bois morts à la recherche de larves, moucheron et invertébrés. Son nid est généralement installé derrière une écorce légèrement décollée.

Le plus gros de nos mustélidés, le **blaireau**, cohabite assez fréquemment avec le renard dans un même terrier qui, au fil des années s'étoffe sans cesse jusqu'à comporter de nombreuses bouches d'entrée et des monticules toujours plus impressionnants, signes d'une importante activité souterraine. Il affectionne plus particulièrement les forêts situées non loin de clairières, prés ou prairies où il pourra trouver de quoi se sustenter, essentiellement des vers de terre. Toutefois, il se révèle assez opportuniste et croquera aussi bien un campagnol, qu'une grenouille ou une charogne, voire même des bulbes, des fruits et des noix qui croiseraient sa truffe.



Grimpeur des jardins



Blaireau

fleurements rocheux abritent peut-être encore l'un ou l'autre chat forestier. La réserve naturelle est ici constituée de certaines parcelles au sein de forêts communales. La première grande ouverture que vous apercevrez entre le chemin et la Hulle comprend quelques mares creusées par le projet LIFE. A moitié occupée par des prairies de fauche en cours de restauration, le reste de la surface est destiné à évoluer en forêt feuillue naturelle. Environ

500 mètres plus loin, un second bloc a été clôturé en vue d'être pâturé extensivement (faible charge en bétail durant une courte période afin d'entretenir un couvert végétal varié sans dégrader la parcelle). Au sein de cette parcelle, un ancien étang empierré a été remis en fonction en restaurant l'alimentation en eau venant du ruisseau du Gros Bois. Ces différentes pièces d'eau stagnantes au cœur du massif forestier sont du plus grand intérêt

pour les libellules, amphibiens et, par voie de conséquence, pour la cigogne noire.

Habitat Natura 2000 naturellement extrêmement rare, l'érablière de ravin est une forêt de pente installée sur éboulis rocheux riches en mousses diverses et en fougères, dont la fameuse langue de cerf ou scolopendre émaille un sous-bois essentiellement constitué d'érables dont l'enracinement tend à stabiliser (au moins partiellement) les blocs rocheux instables, facteur limitant pour beaucoup d'espèces.

### 4.3.6 D'eau et de racines

15A



P Eglise Vencimont



8 km



3h

Démarrant de l'église de Vencimont, cette balade majoritairement forestière vous fera suivre le cours de la Houille en empruntant un sympathique chemin forestier traversant des forêts variées (chênaies-charmaies, pinèdes, pessières et taillis de charme). Vous déboucherez finalement au lieu-dit « La Pichelotte ».

Un peu avant le passage à gué, vous aurez l'occasion de voir les prairies de fauche restaurées dans le cadre du projet LIFE au départ de jeunes peuplements résineux. Il s'agit d'un des blocs de la réserve naturelle de la Vallée de la Houille, terrains de chasse idéaux pour le renard, le blaireau et le chat forestier, mais aussi gagnage naturel du plus grand intérêt pour cerfs, chevreuils et sangliers. Tous ces animaux s'observent plus régulièrement au petit matin ou au coucher du soleil.

Fief du cincle plongeur, du martin-pêcheur, de la cigogne noire et bien sûr de la truite fario, la Houille fait frontière avec la commune de Beauraing au nord. Un petit pont vous permettra de traverser cette rivière avant de remonter un petit ruisseau du nom de Ruisseau de Hiek. Ensuite, un parcours forestier varié et aux couleurs flamboyantes en automne vous ramènera au village. Là, vous aurez peut-être l'occasion d'aller voir la petite bâtisse à colombage, déplacée et restaurée afin d'abriter le syndicat d'initiative, sur une petite place en retrait de la route juste un peu avant l'église. Il s'agissait anciennement d'une forge où l'on travaillait les métaux et où l'on ferrait les chevaux.

Le **castor** est présent dans pratiquement tous les ruisseaux de la Commune de Gedinne et compte une dizaine de familles qui se contentent d'un terrier dans la berge, voire construisent une hutte et, le plus souvent, un barrage, parfois emporté par les crues. Herbivores stricts, ces rongeurs se nourrissent de plantes diverses poussant en bordure de rivière ou de plan d'eau, et d'écorces de bois tendres (saules, peupliers...) dont ils font des réserves sous l'eau en vue de passer la mauvaise saison. Jadis chassé pour sa fourrure, sa viande (assimilée à celle de poisson et que l'on pouvait donc manger en période de carême) ou encore son castoréum (substance odorante lui servant à marquer son territoire et utilisée notamment dans l'industrie des parfums), il a fini par s'éteindre courant du 19<sup>ème</sup> siècle. Illégalement réintroduit, mais néanmoins protégé, il est sujet à de nombreux débats passionnés entre défenseurs de sa cause et propriétaires privés mécontents par les éventuels dégâts qu'il peut commettre (arbres attaqués, inondations...). Toutefois, son influence pour la biodiversité est globalement favorable, sans compter qu'il « entretient » la végétation des zones rivulaires et marécageuses en recépant régulièrement les arbres et en « fauchant » la végétation.

Arbre rongé par un castor



Petit animal sympathique, mais très discret car nocturne, le **muscardin** est un petit rongeur de la famille du loir et du lérot. Vivant dans les forêts feuillues, les sous-bois denses, les lisières et les ronciers, il se déplace avec agilité dans les branchages pour quérir sa nourriture, les bourgeons, jeunes pousses et fruits de la forêt (mûres, fraises des bois, framboises, baies de sureau, myrtilles, sorbes, cynorrhodons et autres cenelles...) et en particulier les noisettes dont il grignote l'amande après avoir réalisé un trou rond et bien net aux bords internes lisses. Il construit un petit nid en boule d'environ 10 cm de diamètre et sans ouverture apparente accroché aux branches ou dans une cavité ou encore dans un nichoir afin d'y élever les 4 ou 5 jeunes de la portée. La mauvaise saison, quant à elle, est passée à hiberner après avoir accumulé suffisamment de réserves de graisse.



### 4.3.7 L'ange gardien

47



P Eglise de Rienne



6 km



2h30

Rienne est un petit village ardennais typique constitué en majorité d'anciennes fermes en pierres du pays. Partant du centre du village de Rienne, on prendra quelques instants pour observer la structure de l'habitat. Pratiquement toutes les maisons sont d'anciennes fermes qui comportaient trois parties : l'habitation, l'étable et le fenil. Les chambres étaient souvent disposées au-dessus de l'étable afin de profiter de la chaleur des bêtes en hiver. Les rues apparaissent fort larges au premier coup d'œil du fait d'un recul important des habitations par rapport à la voirie, cet « usoir » (ou « aisance ») était initialement destiné à l'entreposage du fumier, des charrois, du bois et aux manœuvres des charretiers. Le village permet à de nombreux oiseaux de nicher comme le rouge-queue noir, le choucas des tours, le martinets noir, l'hirondelle de fenêtre sur les façades des habitations ou encore les colonies d'hirondelles rustiques dans les granges et autres étables.

Pour démarrer la promenade, prenez la direction de Willerzie puis de Bourseigne-Neuve.

Une bonne partie de cet itinéraire est cam-pagnard bien que certains tronçons de forêts soient, malgré tout, traversés.

Autour du village, on trouvera des prairies entrecoupées de haies. Il s'agit de l'habitat typique du tarier pâtre, du bruant jaune et de la pie-grièche écorcheur durant la période de reproduction. En hiver, il n'est pas rare d'y observer la pie-grièche grise et le busard Saint-Martin, affûtant perchée pour la première et chassant en volant en rase motte pour le second.

Plus loin du village, se trouve le milieu forestier. Domaine de l'écureuil, du chat forestier et de la martre, les forêts que vous traverserez sont riches en feuillus indigènes très intéressants pour la biodiversité comme le bouleau, le chêne pédonculé, le sorbier des oiseleurs, le noisetier et le hêtre. Vous pourrez y découvrir les pics et grimpeaux, le pinson des arbres, la sittelle torchepot et le geai des chênes ainsi que d'autres plus rares comme le pouillot siffleur chantant à tue-tête au printemps.

Au milieu de votre balade, vous découvrirez l'Etang de Coubray. Second plan d'eau en taille de la Commune de Gedinne, il est exclusivement voué à la protection de la nature car il est en voie de devenir une réserve naturelle domaniale. Il n'est pas rare d'y observer de

nombreuses espèces d'oiseaux relativement rares pour la région comme la grande aigrette, le harle bièvre, le grèbe huppé et la bécassine des marais et avec un peu de chance la rémiz penduline. D'autres plus courantes comme le héron cendré et le grand cormoran y sont fréquemment observées. Il va de soi que bon nombre de libellules parcourent ses berges à la recherche d'insectes. Les hirondelles viennent également s'y abreuver en frôlant l'eau et en profitent souvent pour attraper l'un ou l'autre moucheron. Le tableau dressé est idyllique pour le faucon hobereau qui niche à proximité et qui pourra surprendre l'une ou l'autre libellule ou un oiseau imprudent, ou au contraire rivaliser d'adresse afin de les capturer en vol.

Au crépuscule, avec un peu de chance, vous apercevrez peut-être la silhouette du castor nageant à la recherche de l'une ou l'autre plante à grignoter. Quoiqu'il en soit, vous verrez certainement à la bonne saison des chauves-souris volant au ras de l'eau et y chassant différents insectes, il s'agit le plus souvent du vespertillon de Daubenton, spécialisé dans ce type de chasse au-dessus des plans d'eau.

Non loin de cet étang, différentes parcelles constituent la réserve naturelle de Vis Prés qui allie la protection de haies, étangs, prés secs, prairies marécageuses, ainsi que différents habitats forestiers.

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volant activement. Nocturnes, elles sont strictement insectivores en Belgique et sont toutes protégées car elles s'avèrent extrêmement utiles par la régulation des populations d'insectes (notamment des moustiques) qu'elles opèrent. Toutes les espèces sont néanmoins devenues fort rares à cause de la destruction de leur habitat, des pollutions diverses, de l'intensification de l'agriculture, des dérangements hivernaux dans les cavités...



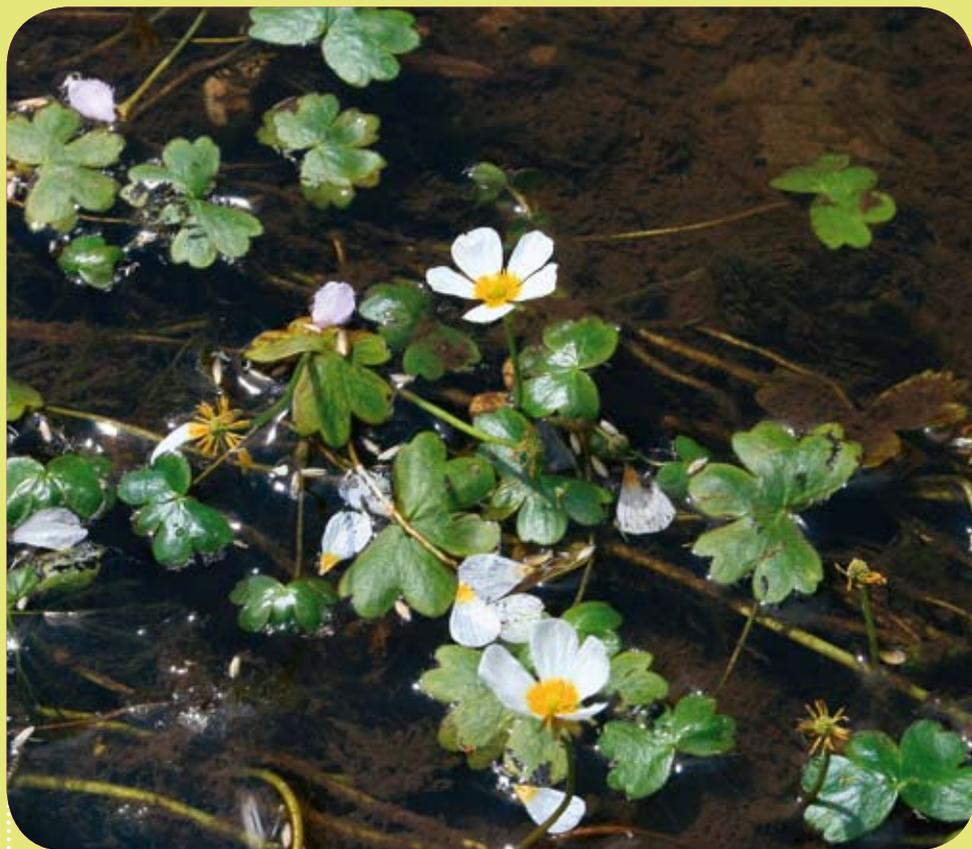
Petit papillon diurne de la famille des « petits bleus », le thécla de la ronce est caractérisé par la couleur verte métallique du revers de ses ailes. Il fréquente les milieux ouverts relativement humides dans lesquels il trouve ses plantes hôtes dont la fausse bruyère (callune), la ronce, les genêts... Dans la région, il est très souvent observé dans les mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes se trouvant le long des cours d'eau).

Le groupe des libellules est caractérisé par un abdomen mince et de longues ailes tout en ayant de courtes antennes. On y distingue généralement deux sous-groupes.

Les « demoiselles » ont les ailes qui sont jointes au-dessus de l'abdomen au repos, l'abdomen et la tête sont très fins.

Les « libellules » ont les ailes étalées au repos, les antérieures étant différentes des postérieures, l'abdomen et la tête sont plus robustes.

Les différentes espèces se succèdent de mi-avril à début octobre avec des périodes de vol variables selon les espèces. Une fois l'œuf pondu, la larve peut mettre de quelques semaines à plusieurs années pour devenir adulte. Elle capture ses proies à l'aide de son « masque » (mâchoire inférieure transformée comprenant deux pièces mobiles qu'elle propulse en avant).



**Les renoncules aquatiques ondulent au gré du courant et égayent le cours d'eau de leurs fleurs blanches l'été venu. Le tout est survolé par un ballet incessant d'agrions éclatants ou vierges également appelés Calopteryx (demoiselles bleu électrique aux ailes partiellement ou entièrement enfumées et au vol papillonnant, inféodées aux cours d'eau).**

### 4.3.8 Chersi

6 ☺

📍 Eglise de Gedinne 🚶 4 km 🕒 1h30

Longeant la Houille au départ de Gedinne, cet itinéraire assez court permet une première approche des richesses naturelles que recèle la Commune de Gedinne. En effet, vous surplomberez une vaste plaine alluviale en partie dégagée de ses résineux durant le projet LIFE. Ainsi, fin 2009, la réserve naturelle de la Vallée de la Houille faisait plus de 20 hectares à deux endroits différents (aval de Vencimont et ici entre Sart-Custinne et Patignies). Cet ensemble alluvial est géré en partie par fauchage et en partie par pâturage extensif, avec bien entendu certaines portions laissées à leur évolution forestière naturelle. On y rencontre de grandes surfaces de mégaphorbiaies et de prairies de fauche de fond de vallée. L'objectif est de protéger les habitats naturels ouverts situés dans la vallée ainsi que toutes les espèces animales et végétales qui les fréquentent comme la cigogne noire, le castor et de nombreuses espèces de papillons.



Coléoptère



Autrefois, la moule perlière était le mollusque le plus répandu en Europe. Malheureusement, suite à la modification de son milieu, elle s'est raréfiée. Elle a disparu de la Commune de Gedinne fin des années '80. Suite à la restauration de son habitat naturel dans le cadre du projet LIFE-Nature (désenrésinement et réouverture des cours d'eau), des essais de réintroduction vont être tentés à partir de 2010. « Espèce parapluie » par excellence, toutes les actions de restauration de son habitat visant à la favoriser seront bénéfiques pour de nombreuses autres espèces dont le cincle plongeur, le martin-pêcheur, la cigogne noire, la loutre, les nacré et cuivré de la bistorte...

Fascinante par son cycle biologique et sa longévité (elle peut dépasser l'âge de 100 ans), la moule perlière s'avère très exigeante quant à la qualité des cours d'eau pour pouvoir se reproduire. En fin d'été, les adultes libèrent des larves dans l'eau. Quelques-unes de ces larves réussiront par la suite à s'accrocher à une jeune truite fario (seul poisson hôte de cette espèce) pour y passer l'hiver en parasitant les branchies. Au printemps, de petites moules se détachent du poisson et s'enfoncent dans les sédiments pour y rester 4 à 5 ans avant de remonter à la surface et de commencer leur vie adulte. A partir de ce moment là, chaque individu pourra filtrer jusqu'à 50 litres d'eau sur une seule journée, participant ainsi à l'épuration et donc à la meilleure qualité du cours d'eau.



## LECTURES UTILES :

Guide de promenade « Des fontaines, des arbres et des moulins » édité par Présence et Action Culturelles PAC de Gedinne (disponible à l'Office du tourisme).

Philippe et al., 2008, Prairies traditionnelles d'Ardenne. Collection Agrinature n°2, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture, 122 p.

## CONTACTS UTILES :

### Office du tourisme

Rue des Sabotiers 8 - 5575 Gedinne

Tél. : 061/58.74.84 - e-mail : officedutourisme.gedinne@skynet.be - www.gedinne.be

### Cantonement de Beauraing

#### Département de la Nature et des Forêts

Rue Vieille 58 - 5570 Baronville

Tél. : 082/64.36.10 - e-mail : Cantonement.beauraing@mrw.wallonie.be

### CEHG – Cercle d'Etudes Historiques de Gedinne

Rue de l'Abturtai 1 - 5575 Gedinne

Tél. : 061/58.91.05 - e-mail : raymond.oger@scarlet.be

### Régionale Natagora Lesse & Houille

Locale Gedinne

Thierry Maréchal

Rue de Felenne 39 - 5575 Bourseigne-Neuve

Tél. : 061/50.24.43 - e-mail : tmarechal@skynet.be

### Natagora asbl

Rue du Wisconsin 3 - 5000 Namur

Tél. : 081/830.570 - e-mail : info@natagora.be - www.natagora.be



Natagora est une association de protection de la nature fruit du rapprochement entre deux associations : Aves, spécialisée dans l'étude et la protection des oiseaux, et Réserves naturelles RNOB, active dans la protection des habitats et la création de réserves naturelles.

Elle a comme objectif d'enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer peu à peu un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines en organisant de nombreuses activités de sensibilisation, en gérant des milliers d'hectares de réserves naturelles et en collaborant avec la Région wallonne dans le cadre de nombreuses études vouées à mieux connaître l'état de conservation de notre environnement.

Vous pouvez nous aider à protéger la nature en devenant membre ou en nous faisant des dons. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site :

[www.natagora.be](http://www.natagora.be)

